

**TELUS CORPORATION**  
**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

**(NON AUDITÉ)**

**31 MARS 2013**

# Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global

(non audité)

Périodes closes les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	Note	Trimestres	
		2013	2012
			<i>(Données ajustées – note 2 a)</i>
<b>PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>			
Services		2 582 \$	2 443 \$
Équipement		161	176
		2 743	2 619
Autres produits opérationnels	6	13	12
		2 756	2 631
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>			
Achat de biens et services		1 154	1 116
Charge au titre des avantages du personnel	7	568	534
Amortissement des immobilisations corporelles		347	343
Amortissement des immobilisations incorporelles		104	127
		2 173	2 120
<b>BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL</b>		583	511
Coûts de financement	8	96	86
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔT</b>		487	425
Impôt sur le résultat	9	125	106
<b>BÉNÉFICE NET</b>		362	319
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	10		
<b>Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat</b>			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		2	(1)
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		2	(2)
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente		(1)	—
		3	(3)
<b>Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat</b>			
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel		168	185
		171	182
<b>BÉNÉFICE GLOBAL</b>		533 \$	501 \$
<b>BÉNÉFICE NET PAR ACTION DE PARTICIPATION*</b>	11		
De base		0,56 \$	0,49 \$
Dilué		0,55 \$	0,49 \$
<b>DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION DE PARTICIPATION*</b>	12	0,32 \$	0,595 \$
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS DE PARTICIPATION EN CIRCULATION*</b>			
De base		653	650
Dilué		656	654

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

\*Les montants tiennent compte de l'application rétrospective du fractionnement d'actions du 16 avril 2013, comme il est indiqué à la note 21 b).

# États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité)

(en millions)	Note	Au 31 mars 2013	Au 31 décembre 2012 (note 2 a)
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et placements temporaires, montant net		22 \$	107 \$
Débiteurs	24 a)	1 510	1 541
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir		27	25
Stocks	24 a)	301	350
Charges payées d'avance		257	178
Actifs dérivés	4 e)	15	9
		<b>2 132</b>	<b>2 210</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles, montant net	15	8 199	8 165
Immobilisations incorporelles, montant net	16	6 178	6 181
Goodwill, montant net	16	3 723	3 702
Coentreprise immobilière	17	11	11
Autres actifs non courants		133	118
Placements		57	58
		<b>18 301</b>	<b>18 235</b>
		<b>20 433 \$</b>	<b>20 445 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts à court terme	18	405 \$	402 \$
Créditeurs et charges à payer	24 a)	1 423	1 511
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer		386	102
Dividendes à payer	12	209	208
Facturation par anticipation et dépôts de clients	24 a)	720	703
Provisions	19	45	49
Tranche à court terme de la dette à long terme	20	474	545
		<b>3 662</b>	<b>3 520</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions	19	225	222
Dette à long terme	20	5 713	5 711
Autres passifs non courants	24 a)	1 472	1 682
Impôt sur le résultat différé		1 366	1 624
		<b>8 776</b>	<b>9 239</b>
<b>Passif</b>		<b>12 438</b>	<b>12 759</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	21	7 995	7 686
		<b>20 433 \$</b>	<b>20 445 \$</b>

Engagements et passifs éventuels

22

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

		Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires								
		Capitaux fournis					Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
		Capital social attribuable aux actions de participation (note 21)								
		Actions ordinaires		Actions sans droit de vote						
(en millions, sauf le nombre d'actions)	Note	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social	Total				
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période précédente, tel que présenté antérieurement		174 915 546		149 933 165						
Incidence du fractionnement d'actions	21 b)	174 915 546		149 933 165						
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012		349 831 092	2 219 \$	299 866 330	3 337 \$	5 556 \$	166 \$	1 780 \$	11 \$	7 513 \$
Bénéfice net	2 a)	—	—	—	—	—	—	319	—	319
Autres éléments du résultat global	2 a)	—	—	—	—	—	—	185	(3)	182
Dividendes	12	—	—	—	—	—	—	(387)	—	(387)
Charge relative à l'attribution d'options sur actions	13	—	—	—	—	—	2	—	—	2
Actions émises en vertu de l'exercice d'options sur actions contre paiement en trésorerie	13 b)	—	—	9 300	—	—	—	—	—	—
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	13 b)	—	—	1 012 558	11	11	(11)	—	—	—
Solde au 31 mars 2012		349 831 092	2 219 \$	300 888 188	3 348 \$	5 567 \$	157 \$	1 897 \$	8 \$	7 629 \$
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période précédente, tel que présenté antérieurement		174 910 546		151 052 486						
Incidence du fractionnement d'actions	21 b)	174 910 546		151 052 486						
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2013		349 821 092	2 219 \$	302 104 972	3 360 \$	5 579 \$	163 \$	1 904 \$	40 \$	7 686 \$
Bénéfice net	2 a)	—	—	—	—	—	—	362	—	362
Autres éléments du résultat global	2 a)	—	—	—	—	—	—	168	3	171
Dividendes	12	—	—	—	—	—	—	(209)	—	(209)
Charge relative à l'attribution d'options sur actions	13	—	—	—	—	—	2	—	—	2
Actions émises en vertu de l'exercice d'options sur actions contre paiement en trésorerie	13 b)	—	—	200	—	—	—	—	—	—
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	13 b)	1 603 442	10	152 160	2	12	(12)	—	—	—
Échange d'actions approuvé par les actionnaires et le tribunal	21 c)	302 257 332	3 362	(302 257 332)	(3 362)	—	—	—	—	—
Coûts liés aux opérations portant sur les actions		—	(17)	—	—	(17)	—	—	—	(17)
Solde au 31 mars 2013		653 681 866	5 574 \$	—	— \$	5 574 \$	153 \$	2 225 \$	43 \$	7 995 \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité)

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2013	2012
			<i>(Données ajustées – note 2 a)</i>
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Bénéfice net		362 \$	319 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités opérationnelles :			
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles		451	470
Impôt sur le résultat différé		(312)	(312)
Rémunération fondée sur des actions	13	12	7
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	14 a)	26	27
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel		(36)	(116)
Autres		(4)	10
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles	24 b)	230	358
Entrées liées aux activités opérationnelles		729	763
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	24 b)	(502)	(452)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions et placements connexes	24 b)	(26)	(30)
Avances et apports à la coentreprise immobilière	17 c)	(4)	(15)
Produit des cessions	24 b)	—	4
Autres		(4)	(21)
Sorties liées aux activités d'investissement		(536)	(514)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés aux détenteurs d'actions de participation	24 b)	(208)	(188)
Émission et remboursement d'emprunts à court terme	18	3	3
Émission de titres de créance à long terme	20, 24 b)	580	1 350
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	20, 24 b)	(651)	(1 392)
Autres		(2)	—
Sorties liées aux activités de financement		(278)	(227)
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE</b>			
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net		(85)	22
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début		107	46
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin		22 \$	68 \$
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNELS</b>			
Intérêts versés		(58) \$	(62) \$
Intérêts reçus		1 \$	7 \$
Impôt sur le résultat payé, montant net	9	(148) \$	(48) \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**31 MARS 2013**

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada; elle offre un vaste éventail de services et de produits de télécommunications, incluant des services mobiles, de données, de protocole Internet, de transmission de la voix et de télévision.

TELUS Corporation a été constituée en société par actions en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. et l'ancienne société située en Alberta, TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM Inc. et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT et BC TELECOM Inc. a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, TELUS Corporation est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). Le 4 février 2013, conformément aux modalités d'un plan d'arrangement aux termes de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique) approuvé par le tribunal, TELUS Corporation a échangé toutes ses actions sans droit de vote émises et en circulation pour des actions ordinaires à raison de une pour une, comme il est indiqué à la *note 21 c)*. TELUS Corporation a son siège social au 3777 Kingsway, Floor 5, Burnaby (Colombie-Britannique) V5H 3Z7.

Les expressions « TELUS », « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales.

Notes annexes	Page	Description
<b>Application générale</b>		
1. États financiers consolidés intermédiaires résumés	7	Explication sommaire du mode de présentation des états financiers consolidés intermédiaires résumés.
2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables	7	Revue sommaire des faits nouveaux concernant les principes comptables généralement reconnus qui ont, auront ou qui pourraient avoir une incidence sur nous.
3. Politiques financières liées à la structure du capital	9	Revue sommaire de nos objectifs, nos politiques et nos procédures pour gérer notre structure du capital.
4. Instruments financiers	11	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des instruments financiers, y compris la gestion des risques connexes et des justes valeurs.
<b>Éléments portant sur les résultats opérationnels consolidés</b>		
5. Information sectorielle	18	Présentation sommaire de l'information sectorielle régulièrement transmise à notre principal décideur opérationnel.
6. Autres produits opérationnels	19	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les autres produits opérationnels.
7. Charge au titre des avantages du personnel	19	Tableau récapitulatif de la charge au titre des avantages du personnel.
8. Coûts de financement	19	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les coûts de financement.
9. Impôt sur le résultat	20	Tableau récapitulatif de la charge d'impôt sur le résultat et du rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat au taux prévu par la loi et de la charge d'impôt sur le résultat comptabilisée.
10. Autres éléments du résultat global	21	Détails des autres éléments du résultat global et des montants cumulés.
11. Montants par action	22	Tableau récapitulatif et revue sommaire des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul des montants par action et informations connexes à fournir.
12. Dividendes par action	22	Tableau récapitulatif des dividendes déclarés.
13. Rémunération fondée sur des actions	23	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire de la rémunération découlant des attributions d'options sur actions, des unités d'actions restreintes et du régime d'actionnariat des employés.
14. Avantages du personnel futurs	26	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des avantages du personnel futurs.

Notes annexes	Page	Description
<b>Éléments portant sur la situation financière consolidée</b>		
15. Immobilisations corporelles	27	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les immobilisations corporelles.
16. Immobilisations incorporelles et goodwill	28	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les immobilisations incorporelles, incluant le goodwill, et revue sommaire des acquisitions présentées pour l'exercice desquelles résultent les immobilisations incorporelles, y compris le goodwill.
17. Coentreprise immobilière	30	Revue sommaire de la coentreprise immobilière et informations à fournir connexes.
18. Emprunts à court terme	32	Revue des emprunts à court terme et informations à fournir connexes.
19. Provisions	33	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des éléments qui composent les provisions, incluant les activités de restructuration.
20. Dette à long terme	35	Tableau récapitulatif de la dette à long terme et informations à fournir connexes.
21. Capital social attribuable aux actions de participation	37	Revue sommaire du capital social autorisé.
22. Engagements et passifs éventuels	38	Revue sommaire des passifs éventuels, des réclamations et des poursuites.
<b>Autres</b>		
23. Transactions entre parties liées	39	Tableaux récapitulatifs, y compris une revue sommaire des transactions avec les principaux dirigeants.
24. Informations financières supplémentaires	42	Tableaux récapitulatifs des éléments qui composent certains postes importants des états financiers.

## 1 états financiers consolidés intermédiaires résumés

Les notes annexes figurant dans nos états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent uniquement les événements et les transactions d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans nos états financiers audités annuels. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires sont dits résumés. De plus, nos états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens et sont préparés suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application de ces dernières que celles décrites dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, à l'exception de ce qui est décrit à la *note 2 a)*. Les principes comptables généralement reconnus que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS de l'IASB ») et les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les entreprises ayant une obligation d'information du public; nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés reflètent tous les ajustements (de nature récurrente habituelle) qui sont, à notre avis, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 mars 2013 ont été autorisés par notre conseil d'administration pour publication le 9 mai 2013.

## 2 faits nouveaux concernant les méthodes comptables

### a) Première application des normes, interprétations et modifications des normes et interprétations au cours de la période de présentation de l'information financière

Les normes suivantes s'appliquent aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et, sauf indication contraire, n'ont pas d'incidence sur notre performance financière.

- IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir* (modifiée en 2011)
- IFRS 10, *États financiers consolidés*
- IFRS 11, *Partenariats*

- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- IAS 27, *États financiers individuels* (modifiée en 2011)
- IAS 28, *Participations dans des entreprises associées* (modifiée en 2011)
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*
- IAS 19, *Avantages du personnel* (modifiée en 2011). En ce qui concerne les méthodes comptables que nous utilisons avant l'exercice 2013 ainsi que nos pratiques en matière de présentation et d'informations à fournir, la principale différence découlant de la norme modifiée tient au fait que le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes de retraite ne sera plus utilisé aux fins des calculs concernant les charges au titre des régimes à prestations définies. Aux fins du calcul de notre bénéfice net, les notions de « charges d'intérêts » et de « rendement des actifs des régimes » sont remplacées par la notion d'« intérêt net ». L'intérêt net de chaque régime est le produit du surplus (déficit) du régime multiplié par le taux d'actualisation. La norme modifiée ne prescrit pas dans quel élément du résultat opérationnel le montant d'intérêt net doit être présenté, mais nous présentons maintenant ce montant comme une composante des coûts de financement, comme il est indiqué à la *note 8*).

Selon notre point de vue actuel, lequel se fonde sur des données historiques à long terme, le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes excédera le taux d'actualisation (en raison du pourcentage élevé des actifs des régimes à prestations définies devant être investis dans des titres de capitaux propres); par conséquent, l'incidence relative de la norme modifiée se traduit par une diminution du bénéfice net et des montants par action connexes. L'écart entre le taux de rendement réel des actifs des régimes à prestations définies et le taux d'actualisation, ainsi que l'incidence connexe du plafond relatif aux actifs des régimes à prestations définies, le cas échéant, sont inscrits comme une « réévaluation » dans les autres éléments du résultat global, comme il est indiqué à la *note 10*.

La norme modifiée a eu une incidence sur les comptes consolidés de résultat et de résultat global de la façon suivante :

Trimestres clos les 31 mars

(en millions, sauf les montants par action)

	2013			2012		
	Excluant l'incidence d'IAS 19 <sup>1</sup> modifiée	Incidence d'IAS 19 modifiée	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence d'IAS 19 <sup>1</sup> modifiée	Incidence d'IAS 19 modifiée	Chiffres présentés à l'heure actuelle
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>						
Charge au titre des avantages du personnel	534 \$	34 \$	568 \$	506 \$	28 \$	534 \$
<b>COÛTS DE FINANCEMENT</b>						
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	83 \$	13	96 \$	75 \$	11	86 \$
	137 \$	(12)	125 \$	116 \$	(10)	106 \$
<b>BÉNÉFICE NET</b>		(35)			(29)	
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>						
<b>Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat</b>						
Réévaluations des régimes à prestations définies	133 \$	35	168 \$	156 \$	29	185 \$
<b>BÉNÉFICE GLOBAL</b>		— \$			— \$	
<b>BÉNÉFICE NET PAR ACTION DE PARTICIPATION*</b>						
De base	0,61 \$	(0,05) \$	0,56 \$	0,54 \$	(0,05) \$	0,49 \$
Dilué	0,61 \$	(0,06) \$	0,55 \$	0,53 \$	(0,04) \$	0,49 \$

1. La colonne « Excluant l'incidence d'IAS 19 modifiée » tient compte d'un taux de rendement annuel à long terme attendu de l'actif des régimes de 6,50 % (6,75 % en 2012). Le taux de rendement réel de l'actif des régimes pour la période de douze mois close le 31 mars 2013 était de 8,19 % (2,42 % en 2012).

Tel qu'il est présenté dans nos états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, au moment de la transition aux IFRS de l'IASB le 1<sup>er</sup> janvier 2010, nous avons choisi d'appliquer l'exemption proposée et de comptabiliser les écarts actuariels cumulés non amortis, le coût des services passés et les obligations transitoires à la date de transition à titre d'ajustement apporté aux bénéfices non distribués. À compter de la date de transition aux IFRS de l'IASB, nous avons également adopté la méthode selon laquelle nous comptabilisons les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle ils surviennent. En raison du choix d'exemption que nous avons fait et de la méthode comptable que nous avons adoptée au moment de notre transition aux IFRS de l'IASB, l'application obligatoire de la norme modifiée sur une base rétrospective n'a d'incidence ni sur notre état de la situation financière, ni sur les soldes des composantes des capitaux propres dont il est fait mention aux présentes et, par conséquent, nous n'avons

\* Les montants tiennent compte de l'application rétrospective du fractionnement d'actions du 16 avril 2013, comme il est indiqué à la *note 21 b*).

pas inclus notre état de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2012 dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

En outre, les entrées et les sorties liées aux activités opérationnelles, aux activités d'investissement et aux activités de financement présentées dans le tableau des flux de trésorerie ne sont pas touchées.

#### **b) Normes, interprétations et modifications des normes non encore entrées en vigueur et non encore appliquées**

Selon les faits et circonstances actuels, nous ne nous attendons pas à ce que l'application des normes suivantes ait des répercussions significatives, et nous déterminons à l'heure actuelle les dates auxquelles nous comptons appliquer ces normes si ces dates précèdent les dates exigées pour l'application des normes.

- IFRS 9, *Instruments financiers*. Cette norme s'applique aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- IAS 32, *Instruments financiers : présentation* (modifiée en 2011). Cette norme s'applique aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### **c) Produits tirés de contrats conclus avec des clients**

L'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis collaborent dans le cadre d'un projet conjoint afin de préciser les principes de comptabilisation des produits et d'élaborer une norme commune à l'égard des produits. Un exposé-sondage a été publié en juin 2010 et un exposé-sondage révisé a été publié en novembre 2011. Nous évaluons actuellement l'incidence des propositions présentées dans l'exposé-sondage révisé, mais si la norme définitive à l'égard des produits qui devrait en vigueur pour notre exercice 2017 correspondait en grande partie aux propositions présentées, nous prévoyons actuellement que son application nous touchera de façon significative.

### **3 politiques financières liées à la structure du capital**

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Aux fins de la gestion du capital, notre définition du capital inclut les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions de TELUS Corporation, pouvons racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements excluant les coûts de restructuration (le « BAIIA\*\* excluant les coûts de restructuration »), ainsi que les ratios de distribution.

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. Historiquement, cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit. La dette nette et le BAIIA excluant les coûts de restructuration sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés; le calcul de ces mesures se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette.

\*\* Le BAIIA est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

Le ratio de distribution présenté est calculé comme les dividendes déclarés par action de participation du trimestre, comptabilisés dans les états financiers, multipliés par quatre et divisés par la somme du bénéfice de base par action des quatre derniers trimestres dans le cas des périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice de base par action annuel si le montant présenté se rapporte à un exercice); le ratio de distribution présenté du bénéfice net ajusté varie du fait qu'il exclut les ajustements liés à l'impôt sur le résultat et les incidences continues des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net.

Notre stratégie en 2013, qui est demeurée inchangée par rapport à 2012, vise à maintenir les politiques financières énoncées dans le tableau suivant. Nous estimons que nos politiques et directives financières, qui sont revues une fois par an, ont atteint un niveau optimal et qu'elles nous permettent d'avoir un accès raisonnable aux marchés des capitaux, en maintenant des notations de BBB+ à A-, ou des notations équivalentes.

Aux 31 mars ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates  
(en millions de dollars)

	Politique	2013	2012
<i>(Données ajustées – note 2 a)</i>			
Composantes des ratios d'endettement et de couverture			
Dette nette <sup>1</sup>		6 595 \$	6 898 \$
BAIIA excluant les coûts de restructuration <sup>2</sup>		3 958 \$	3 733 \$
Montant net du coût financier <sup>3</sup>		340 \$	348 \$
Ratio d'endettement			
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration	1,5 – 2,0	1,7	1,8
Ratios de couverture			
Couverture par le bénéfice <sup>4</sup>		5,8	5,1
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration <sup>5</sup>		11,6	10,7
Autres mesures			
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté <sup>6</sup>		68 %	68 %
Ratio de distribution		67 %	66 %

1. La dette nette est calculée comme suit :

	2013	2012
Dette à long terme (note 20)	6 187 \$	6 533 \$
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	25	26
Trésorerie et placements temporaires, montant net	(22)	(68)
Emprunts à court terme	405	407
<b>Dette nette</b>	<b>6 595 \$</b>	<b>6 898 \$</b>

2. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration est calculé comme suit :

	BAIIA (note 5)	Coûts de restructuration (note 19 b)	BAIIA – à l'exclusion des coûts de restructuration
<i>(Données ajustées – note 2 a)</i>			
<b>Ajouter</b>			
Trimestre clos le 31 mars 2013	1 034 \$	11 \$	1 045 \$
Exercice clos le 31 décembre 2012	3 859	48	3 907
<b>Déduire</b>			
Trimestre clos le 31 mars 2012	(981)	(13)	(994)
<b>Période de 12 mois actuellement close</b>	<b>3 912 \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>3 958 \$</b>

3. Le montant net du coût financier est le montant net des coûts de financement, excluant les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel et les profits liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de titres de créance, calculé sur 12 mois (les pertes comptabilisées liées au remboursement par anticipation, le cas échéant, sont incluses dans le montant net du coût financier).
4. La couverture par le bénéfice est le bénéfice net attribuable aux actions de participation avant les charges d'intérêts brutes et la charge d'impôt sur le résultat divisé par les charges d'intérêts brutes.
5. La couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net du coût financier. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

6. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actions de participation est calculé comme suit :

	2013	2012
		<i>(Données ajustées – note 2 a)</i>
Bénéfice net attribuable aux actions de participation	1 247 \$	1 146 \$
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat	(7)	(31)
Profit après impôt sur le résultat, déduction faite des pertes liées à la participation dans la composante immeuble résidentiel de la coentreprise immobilière Jardin TELUS	(7)	1
Incidences des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net, déduction faite de l'impôt sur le résultat	(2)	(8)
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux actions de participation</b>	<b>1 231 \$</b>	<b>1 108 \$</b>

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration était de 1,7 fois au 31 mars 2013, soit une baisse de 0,1 fois par rapport à l'exercice précédent en raison de la réduction de la dette nette et de l'augmentation du BAIIA excluant les coûts de restructuration. Le ratio de couverture par le bénéfice était de 5,8 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2013, soit une augmentation comparativement à 5,1 fois à l'exercice précédent; une diminution des charges d'intérêts brutes a fait augmenter le ratio de 0,2, tandis qu'une augmentation du bénéfice avant les charges d'intérêts brutes et impôt a fait augmenter le ratio de 0,5. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration s'est établi à 11,6 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2013, soit une hausse comparativement à 10,7 fois à l'exercice précédent; une baisse des charges d'intérêts nettes a fait augmenter le ratio de 0,2 tandis qu'une hausse du BAIIA excluant les coûts de restructuration a fait augmenter le ratio de 0,7.

## 4 instruments financiers

### a) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute (se reporter à la note 4 b), la meilleure représentation de notre exposition maximale au risque de crédit (excluant les incidences de l'impôt sur le résultat) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats auxquels nous nous attendons.

(en millions)	Au 31 mars 2013	Au 31 décembre 2012
Trésorerie et placements temporaires, montant net	22 \$	107 \$
Débiteurs	1 510	1 541
Actifs dérivés	21	12
	<b>1 553 \$</b>	<b>1 660 \$</b>

#### *Trésorerie et placements temporaires*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires est géré en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte notation de qualité supérieure et d'autres contreparties solvables. Un examen continu est exécuté pour évaluer les changements de l'état des contreparties.

#### *Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs est par sa nature même géré par notre importante clientèle diversifiée, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Nous appliquons un programme d'évaluation du crédit des clients et limitons le montant du crédit accordé lorsque nous le jugeons nécessaire.

Le tableau suivant présente l'analyse du classement chronologique des créances clients qui n'ont pas fait l'objet d'une provision aux dates des états consolidés de la situation financière. Au 31 mars 2013, la durée de vie moyenne pondérée des créances clients est de 30 jours (29 jours au 31 décembre 2012) et la durée de vie moyenne pondérée des créances clients en souffrance est de 63 jours (63 jours au 31 décembre 2012). Les frais de retard sur les soldes impayés non courants des créances clients sont imputés au taux du marché fondé sur le secteur.

(en millions)	Au 31 mars 2013	Au 31 décembre 2012
<b>Créances clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses</b>		
Moins de 30 jours après la date de facturation	844 \$	860 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation	228	218
De 61 à 90 jours après la date de facturation	59	67
Après la date de facturation depuis plus de 90 jours	83	72
	<b>1 214 \$</b>	<b>1 217 \$</b>
Créances clients ( <i>note 24 a</i> )	<b>1 256 \$</b>	<b>1 261 \$</b>
Provision pour créances douteuses	<b>(42)</b>	<b>(44)</b>
	<b>1 214 \$</b>	<b>1 217 \$</b>

Nous maintenons des provisions pour les pertes sur créances potentielles liées à des créances douteuses. La conjoncture, les informations historiques, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance ainsi que le secteur d'activité d'où proviennent les créances clients sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si les comptes en souffrance devraient faire l'objet d'une provision; les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés au compte de correction de valeur à l'encontre des créances clients. La dotation à la provision pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients dépassant un certain solde et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucune créance client n'est radiée directement à même la dotation à la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à notre provision pour créances douteuses.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2013	2012
Solde au début	44 \$	36 \$
Ajouts (dotation à la provision pour créances douteuses)	11	11
Utilisation nette	(13)	(12)
Solde à la fin	<b>42 \$</b>	<b>35 \$</b>

#### *Actifs dérivés (et passifs dérivés)*

Les contreparties à nos contrats à terme d'actions réglés en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions ainsi qu'à nos dérivés liés aux opérations de change sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une notation de qualité supérieure. Le montant en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les cotes de crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. Nous n'accordons ni ne recevons de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de notre notation du crédit et de celle de nos contreparties. Nous sommes exposés à des pertes sur créances potentielles qui pourraient résulter de la non-exécution possible de nos contreparties, mais nous considérons ce risque comme minime. Nos passifs dérivés ne comportent aucun élément éventuel lié au risque de crédit.

#### **b) Risque de liquidité**

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, décrites plus en détail à la *note 3*, nous gérons notre risque de liquidité des façons suivantes :

- à l'aide d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités excédentaires et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels et ceux de nos filiales;
- en maintenant des facilités bancaires bilatérales (*note 18*) et une facilité de crédit consorsial (*note 20 d*);
- en vendant des créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance (*note 18*);
- en maintenant un programme de papier commercial (*note 20 b*);
- en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels;
- en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Comme il est indiqué à la *note 20 e*), nous avons d'importantes échéances de titres de créance au cours des années à venir. Au 31 mars 2013, après la prise en compte de l'émission de billets de série CK et de billets de série CL le 1<sup>er</sup> avril 2013, comme il est décrit plus en détail à la *note 20 b*), nous pouvions émettre un montant de 300 millions de dollars de titres de créance ou de participation en vertu d'un prospectus préalable de base, en vigueur jusqu'en novembre 2013 (2,0 milliards de dollars au 31 décembre 2012). Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés des capitaux.

Nous faisons correspondre de façon étroite les échéances contractuelles des passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances contractuelles relatives à nos passifs financiers non actualisés, comprenant les intérêts s'y rapportant (le cas échéant), sont présentées dans les tableaux qui suivent.

Au 31 mars 2013 (en millions)	Non-dérivés				Dérivés		Total
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme <sup>1</sup>	Dettes à long terme (note 20)	Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (note 17 c) <sup>2</sup>	Montants des swaps de devises devant être échangés		
					(Reçus)	Payés	
2013							
Deuxième trimestre	742 \$	7 \$	579 \$	176 \$	(71) \$	70 \$	1 503 \$
Reste de l'exercice	484	3	153	—	(61)	59	638
2014	46	405	1 060	—	—	—	1 511
2015	48	—	953	—	—	—	1 001
2016	2	—	887	—	—	—	889
2017	2	—	959	—	—	—	961
Par la suite	5	—	5 333	—	—	—	5 338
<b>Total</b>	<b>1 329 \$</b>	<b>415 \$</b>	<b>9 924 \$</b>	<b>176 \$</b>	<b>(132) \$</b>	<b>129 \$</b>	<b>11 841 \$</b>

- Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard des emprunts à court terme, du papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculés selon les taux d'intérêt en vigueur au 31 mars 2013.
- Les prélèvements sur les facilités de crédit aux fins des travaux de construction devraient avoir lieu à mesure que les travaux progresseront, et ce, jusqu'en 2015.

Au 31 décembre 2012 (en millions)	Non-dérivés				Dérivés		Total
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme <sup>1</sup>	Dettes à long terme (note 20)	Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (note 17 c) <sup>2</sup>	Montants des swaps de devises devant être échangés		
					(Reçus)	Payés	
2013							
Premier trimestre	881 \$	3 \$	297 \$	182 \$	(51) \$	51 \$	1 363 \$
Reste de l'exercice	526	5	558	—	(90)	88	1 087
2014	5	405	997	—	—	—	1 407
2015	47	—	889	—	—	—	936
2016	2	—	824	—	—	—	826
2017	2	—	895	—	—	—	897
Par la suite	5	—	3 783	—	—	—	3 788
<b>Total</b>	<b>1 468 \$</b>	<b>413 \$</b>	<b>8 243 \$</b>	<b>182 \$</b>	<b>(141) \$</b>	<b>139 \$</b>	<b>10 304 \$</b>

- Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard des emprunts à court terme, du papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculés selon les taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2012.
- Les prélèvements sur les facilités de crédit aux fins des travaux de construction devraient avoir lieu à mesure que les travaux progresseront, et ce, jusqu'en 2015.

Les échéances prévues de nos passifs financiers non actualisés ne diffèrent pas de façon importante de nos échéances contractuelles, à l'exception de l'incidence de l'exercice de notre droit de racheter nos billets de série CF à 4,95 % de façon anticipée le 1<sup>er</sup> avril 2013, comme il est décrit à la note 20 b). L'incidence de ce rachat anticipé se présente comme suit :

Au 31 mars 2013 (en millions)	Dettes à long terme			Total		
	Échéances contractuelles	Incidence du rachat anticipé <sup>1</sup>	Échéances prévues	Échéances contractuelles	Incidence du rachat anticipé <sup>1</sup>	Échéances prévues
2013						
Deuxième trimestre	579 \$	700 \$	1 279 \$	1 503 \$	700 \$	2 203 \$
Reste de l'exercice	153	(17)	136	638	(17)	621
2014	1 060	(717)	343	1 511	(717)	794
2015	953	—	953	1 001	—	1 001
2016	887	—	887	889	—	889
2017	959	—	959	961	—	961
Par la suite	5 333	—	5 333	5 338	—	5 338
<b>Total</b>	<b>9 924 \$</b>	<b>(34) \$</b>	<b>9 890 \$</b>	<b>11 841 \$</b>	<b>(34) \$</b>	<b>11 807 \$</b>

- Aucune provision n'a été constituée dans ce tableau pour les primes relatives au rachat.

**c) Risque de change**

Notre monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, mais certains produits et coûts opérationnels habituels sont libellés en dollars américains ainsi que certains achats de stocks et acquisitions d'immobilisations que nous effectuons à l'échelle internationale. Le dollar américain est la seule devise à laquelle nous sommes exposés de façon significative.

Notre gestion du risque de change consiste à recourir à des contrats de change à terme et des options sur devises pour fixer les taux de change sur les transactions et les engagements en dollars américains à court terme. La comptabilité de couverture n'est appliquée à ces contrats de change à terme et options sur devises assortis d'une échéance à court terme que dans certaines situations.

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2013 et 2012 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain avaient présenté une variation par rapport aux taux réels à la date de la transaction. L'analyse de sensibilité qui suit concernant les taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain est fondée sur une variation hypothétique qui serait survenue au cours de la période de présentation de l'information financière [bien qu'aucune variation ne soit reflétée à la date de l'état de la situation financière – se reporter à la *note 4 d*], laquelle isole les répercussions hypothétiques à la date de l'état de la situation financière] et qui a été appliquée à toutes les transactions pertinentes dans le compte consolidé de résultat et de résultat global. La charge d'impôt sur le résultat, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés pour les périodes de présentation de l'information financière.

Trimestres clos les 31 mars (augmentation [diminution] en millions de dollars)	Bénéfice net et bénéfice global		Dépenses d'investissement	
	2013	2012	2013	2012
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US <sup>1</sup>				
Appréciation du dollar CA	17 \$	8 \$	(6) \$	(5) \$
Dépréciation du dollar CA	(17) \$	(8) \$	6 \$	5 \$

1. Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net et du bénéfice global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net et du bénéfice global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain sur le montant du bénéfice net et du bénéfice global sont calculées sans autre modification des données de l'analyse; or, dans la réalité, la variation du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain peut entraîner la variation d'autres facteurs (par exemple, une plus grande solidité du dollar canadien peut occasionner des taux d'intérêt sur le marché plus favorables), ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle nous réaliserions les variations des taux de change; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel nous exerçons nos activités aurait une incidence sur cette hypothèse. L'analyse de sensibilité est préparée en se fondant sur la moyenne simple du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain pour la période.

En ce qui a trait aux acquisitions de stocks libellées en dollars américains, les acquisitions effectuées au cours de la période considérée sont comprises dans l'analyse de sensibilité en supposant que tous les éléments sont vendus dans la période où ils ont été acquis. De façon similaire, cette analyse de sensibilité repose sur l'hypothèse que tous les débiteurs et créditeurs libellés en dollars américains qui se produisent au cours de la période sont recouverts et réglés, respectivement, au cours de la période.

En ce qui a trait aux dépenses d'investissement libellées en dollars américains, les dépenses effectuées au cours de la période considérée sont comprises dans l'analyse de sensibilité en supposant des amortissements selon le mode linéaire sur une demi-période au cours de l'année où l'acquisition a été effectuée et une durée d'utilité estimative de dix ans; il n'a pas été tenu compte des dépenses d'investissement libellées en dollars américains effectuées au cours de périodes antérieures.

**d) Risque de marché**

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2013 et 2012 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, les taux d'intérêt sur le marché et le cours de nos actions de participation avaient présenté une variation des montants raisonnablement possibles par rapport à leurs valeurs réelles à la date de l'état de la situation financière.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de change à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné (contrairement à l'application de la variation hypothétique à toutes les transactions pertinentes au cours des périodes considérées – se reporter à la *note 4 c*). Les soldes libellés en dollars américains et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés aux dates de l'état de la situation financière ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de taux d'intérêt à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue au début de l'exercice considéré et qui demeure inchangée jusqu'à la date de l'état de la situation financière. Les montants du capital à la date de l'état de la situation financière concerné et les valeurs nominales ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition à l'autre risque de prix découlant de la rémunération fondée sur des actions à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Le nombre théorique des actions à la date de l'état de la situation financière concerné, qui inclut celui des contrats de swap sur actions réglés en trésorerie, a été utilisé aux fins des calculs.

La charge d'impôt sur le résultat, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés pour les périodes de présentation de l'information financière.

Trimestres clos les 31 mars (Augmentation [diminution] en millions de dollars)	Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Bénéfice global	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Variations raisonnables possibles des risques de marché <sup>1</sup>						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	(9) \$	(8) \$	(5) \$	(9) \$	(14) \$	(17) \$
Dépréciation du dollar CA	9 \$	7 \$	5 \$	9 \$	14 \$	16 \$
Variation de 25 points de base du taux d'intérêt sur le marché						
Augmentation du taux	— \$	(1) \$	— \$	— \$	— \$	(1) \$
Diminution du taux	— \$	1 \$	— \$	— \$	— \$	1 \$
Variation de 25 % <sup>2,3</sup> du cours des actions de participation <sup>4</sup>						
Augmentation du cours	(7) \$	(3) \$	19 \$	4 \$	12 \$	1 \$
Diminution du cours	7 \$	3 \$	(19) \$	(4) \$	(12) \$	(1) \$

1. Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global sont calculées sans autre modification des hypothèses; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs (par exemple, l'augmentation des taux d'intérêt sur le marché peut occasionner des taux de change plus favorables [une plus grande solidité du dollar canadien]), ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle nous réaliserions les variations des taux de change et des taux d'intérêt sur le marché; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel nous exerçons nos activités aurait une incidence sur cette hypothèse.

Il n'a pas été tenu compte de la différence dans le nombre théorique des actions liées aux attributions de rémunération fondée sur des actions effectuées au cours de la période de présentation de l'information financière qui pourrait s'être produite en raison d'une différence dans le cours des actions de participation.

- Se reporter à la note 13 b) et la note 13 c) pour plus d'informations à l'égard de la variation des instruments de capitaux propres sous-jacents à la rémunération fondée sur des actions.
- Afin de faciliter la comparaison continue des sensibilités, nous avons utilisé une variation constante d'une importance approximative. Reflétant les données portant sur une période de 4,75 ans et calculée sur une base mensuelle, ce qui est conforme aux hypothèses et méthodes établies, la volatilité du cours de nos actions ordinaires, au 31 mars 2013, s'est établie à 18,6 % (le cours des actions sans droit de vote s'établissait à 22,6 % en 2012; données portant sur une période de 4,25 ans); reflétant les données portant sur le trimestre clos le 31 mars 2013, la volatilité s'est établie à 9,2 % (le cours des actions sans droit de vote s'est établi à 16,4 % en 2012).
- Les répercussions hypothétiques des variations du cours de nos actions de participation se limitent aux répercussions auxquelles donneraient lieu nos éléments liés à la rémunération fondée sur des actions qui sont comptabilisés à titre d'instruments de passif et les contrats de swap sur actions réglés en trésorerie connexes.

## e) Juste valeur

### Généralités

La valeur comptable de la trésorerie et des placements temporaires, des débiteurs, des obligations à court terme, des emprunts à court terme, des créditeurs et de certaines provisions (y compris des créditeurs à l'égard de la restructuration) correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La valeur comptable des placements à court terme, le cas échéant, égale leur juste valeur, car ces placements sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La valeur comptable de nos placements comptabilisés au moyen de la méthode du coût n'excède pas leur juste valeur. La juste valeur de nos placements classés comme étant disponibles à la vente est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs ou d'autres preuves tangibles et claires de juste valeur.

La juste valeur de notre dette à long terme est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer le risque de change est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs de ces instruments financiers ou d'instruments

financiers similaires ou en fonction des taux courants qui nous sont offerts pour des instruments financiers de même échéance, ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables (ces justes valeurs sont en grande partie fondées sur les taux de change à terme du dollar canadien par rapport au dollar américain aux dates de l'état de la situation financière).

La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer notre risque lié aux augmentations des charges de rémunération découlant de certains modes de rémunération fondée sur des actions est basée sur les estimations de la juste valeur des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie connexes octroyés par les contreparties aux transactions (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le cours de nos actions de participation aux dates de l'état de la situation financière).

Les instruments financiers que nous évaluons à la juste valeur sur une base récurrente au cours des périodes suivant la comptabilisation initiale ainsi que le niveau au sein de la hiérarchie des justes valeurs utilisé pour les évaluer sont présentés dans le tableau suivant.

(en millions)	Évaluations à la juste valeur à la date de clôture au moyen des éléments suivants :							
	Valeur comptable		Cours relevés sur les marchés actifs pour des éléments identiques (Niveau 1)		Autres données importantes pouvant être observées (Niveau 2)		Données importantes ne pouvant être observées (Niveau 3)	
	Au 31 mars 2013	Au 31 déc. 2012	Au 31 mars 2013	Au 31 déc. 2012	Au 31 mars 2013	Au 31 déc. 2012	Au 31 mars 2013	Au 31 déc. 2012
<b>Actif</b>								
Dérivés liés aux opérations de change	4 \$	2 \$	— \$	— \$	4 \$	2 \$	— \$	— \$
Dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions	17	10	—	—	17	10	—	—
Portefeuille de placements disponibles à la vente	44	45	28	29	16	16	—	—
	<b>65 \$</b>	<b>57 \$</b>	<b>28 \$</b>	<b>29 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>28 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>

### Dérivés

Les instruments financiers dérivés que nous évaluons à la juste valeur sur une base récurrente suivant la comptabilisation initiale sont présentés dans le tableau suivant.

(en millions)	31 mars 2013				31 décembre 2012		
Désignation	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs courants</b>							
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>							
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFT <sup>1</sup>	2013	64 \$	2 \$	2 \$	59 \$	1 \$
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC <sup>2</sup>	2013	65 \$	2	2	59 \$	1
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	DFC <sup>2</sup>	2014	26 \$	11	11	24 \$	7
				<b>15 \$</b>	<b>15 \$</b>		<b>9 \$</b>
<b>Autres actifs non courants</b>							
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>							
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	DFC <sup>2</sup>	2015	59 \$	6 \$	6 \$	31 \$	3 \$

(en millions)		31 mars 2013			31 décembre 2012		
Désignation	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Passifs courants</b>							
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>							
Risque de change lié aux produits libellés en dollars américains	DFT <sup>1</sup>	2013	38	— \$	— \$	20 \$	— \$
<b>Autres passifs à long terme</b>							
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>							
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	DFT <sup>2</sup>	2015	29 \$	— \$	— \$	— \$	— \$

- Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction au moment de la comptabilisation initiale; la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.
- Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de couverture au moment de la comptabilisation initiale (éléments de couverture de flux de trésorerie); la comptabilité de couverture est appliquée.

### Non-dérivés

Notre dette à long terme qui est évaluée au coût amorti et la juste valeur de celle-ci sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	31 mars 2013		31 décembre 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme	6 187 \$	7 066 \$	6 256 \$	7 109 \$

### f) Comptabilisation des profits et des pertes sur les dérivés

Le tableau suivant présente les profits et les pertes, excluant les incidences de l'impôt sur le résultat, sur les instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que leur emplacement dans les comptes consolidés de résultat et de résultat global; il n'y avait aucune partie inefficace des instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Montant du profit (de la perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (note 10)		Profit (perte) reclassé(e) des autres éléments du résultat global au résultat (partie efficace) (note 10)	Montant	
	2013	2012		2013	2012
				Emplacement	
<b>Dérivés utilisés pour gérer ce qui suit :</b>					
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	1 \$	(1) \$	Achat de biens et services	— \$	1 \$
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	5	2	Charge au titre des avantages du personnel	4	2
	6 \$	1 \$		4 \$	3 \$

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture, ainsi que leur emplacement dans les comptes consolidés de résultat et de résultat global.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Emplacement	Profit (perte) comptabilisé(e) au résultat sur les dérivés	
		2013	2012
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	Coûts de financement	1 \$	(1) \$

## 5 information sectorielle

### Généralités

Nos secteurs opérationnels pour lesquels nous devons régulièrement transmettre l'information à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel) sont les services mobiles et les services filaires. Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livre à des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes et dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance.

Comme nous ne regroupons pas à l'heure actuelle les secteurs opérationnels, nos secteurs à présenter sont aussi les services mobiles et les services filaires. Le secteur des services mobiles comprend les services de transmission de la voix, les services de transmission de données et les ventes d'équipement. Le secteur des services filaires comprend les services de transmission de données (qui incluent les services de télévision, les services Internet, les services de transmission de données améliorés et les services d'hébergement, ainsi que les services gérés et les services de transmission de données existants), les services locaux et interurbains de transmission de la voix et les autres services de télécommunications (qui incluent les solutions en santé), sauf les services mobiles. La division sectorielle est établie sur la base de similarités technologiques, des compétences techniques nécessaires à la fourniture des produits et services, des caractéristiques des clients, des canaux de distribution employés et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties.

L'information sectorielle suivante est régulièrement transmise à notre principal décideur opérationnel.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Services mobiles		Services filaires		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
		<i>(Données ajustées – note 2 a)</i>		<i>(Données ajustées – note 2 a)</i>				<i>(Données ajustées – note 2 a)</i>
<b>Produits opérationnels</b>								
Produits externes	1 472 \$	1 383 \$	1 284 \$	1 248 \$	— \$	— \$	2 756 \$	2 631 \$
Produits tirés d'activités intersectorielles	12	10	41	41	(53)	(51)	—	—
	<b>1 484 \$</b>	<b>1 393 \$</b>	<b>1 325 \$</b>	<b>1 289 \$</b>	<b>(53) \$</b>	<b>(51) \$</b>	<b>2 756 \$</b>	<b>2 631 \$</b>
<b>BAIIA<sup>1</sup></b>	<b>666 \$</b>	<b>620 \$</b>	<b>368 \$</b>	<b>361 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 034 \$</b>	<b>981 \$</b>
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre <sup>2</sup>	134 \$	151 \$	333 \$	290 \$	— \$	— \$	467 \$	441 \$
<b>BAIIA, moins les dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre</b>	<b>532 \$</b>	<b>469 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>567 \$</b>	<b>540 \$</b>
							2 756 \$	2 631 \$
							1 154	1 116
							568	534
							1 034	981
							347	343
							104	127
							583	511
							96	86
							487 \$	425 \$

- Le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA ») n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits opérationnels diminués des biens et services achetés et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.
- Total des dépenses d'investissement; se reporter à la note 24 b) pour un rapprochement des dépenses d'investissement excluant les licences de spectre et des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

*Informations géographiques*

Nous attribuons les produits tirés des clients externes à certains pays en fonction de l'emplacement à partir desquels les biens et les services sont fournis. Nous ne disposons pas de produits opérationnels significatifs que nous attribuons à des pays autres que le Canada (le pays où nous sommes domiciliés) ni de montants significatifs au titre des immobilisations corporelles et incorporelles ou du goodwill situés à l'extérieur du Canada; l'information concernant ces montants non significatifs n'est pas régulièrement transmise à notre principal décideur opérationnel.

**6 autres produits opérationnels**

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2013	2012
Aide publique, incluant l'amortissement du compte de report	13 \$	12 \$
Produit (perte) des placements	—	(2)
Profit à la cession des actifs	—	2
	<b>13 \$</b>	<b>12 \$</b>

**7 charge au titre des avantages du personnel**

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2013	2012
			(Données ajustées – note 2 a)
<b>Charge au titre des avantages du personnel – montant brut</b>			
Salaires		551 \$	523 \$
Rémunération fondée sur des actions	13	23	16
Régimes de retraite – à prestations définies	14 a)	26	27
Régimes de retraite – à cotisations définies	14 b)	19	17
Coûts de restructuration	19 b)	10	13
Autres		35	34
		<b>664</b>	<b>630</b>
<b>Coûts internes de la main-d'œuvre incorporés à l'actif</b>			
Immobilisations corporelles		(67)	(67)
Immobilisations incorporelles amortissables		(29)	(29)
		<b>(96)</b>	<b>(96)</b>
		<b>568 \$</b>	<b>534 \$</b>

**8 coûts de financement**

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2013	2012
			(Données ajustées – note 2 a)
<b>Charges d'intérêts<sup>1</sup></b>			
Intérêts sur la dette à long terme		85 \$	86 \$
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres		2	2
Effet de la désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	19 a)	2	1
		<b>89</b>	<b>89</b>
<b>Intérêts des régimes à prestations définies du personnel, montant net</b>	14 a)	<b>13</b>	<b>11</b>
<b>Opérations de change</b>		<b>(2)</b>	<b>(4)</b>
		<b>100</b>	<b>96</b>
<b>Produits d'intérêts</b>			
Intérêts sur les remboursements d'impôt sur le résultat		(4)	(10)
		<b>96 \$</b>	<b>86 \$</b>

1. Aucun coût de financement n'a été incorporé dans les immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles au cours des trimestres clos les 31 mars 2013 et 2012.

## 9 impôt sur le résultat

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2013	2012
		<i>(Données ajustées – note 2 a)</i>
<b>Charge (économie) d'impôt exigible</b>		
Pour la période de présentation de l'information financière considérée	<b>439 \$</b>	429 \$
Ajustements corrélatifs au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs	<b>(2)</b>	(11)
	<b>437</b>	418
<b>Charge (économie) d'impôt différé</b>		
Survenant à la naissance et au renversement des différences temporaires	<b>(313)</b>	(319)
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition prévus par la loi futurs	<b>—</b>	(1)
Ajustements corrélatifs au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs	<b>1</b>	8
	<b>(312)</b>	(312)
	<b>125 \$</b>	106 \$

Notre charge d'impôt diffère de celle obtenue par l'application des taux d'imposition prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2013		2012	
			<i>(Données ajustées – note 2 a)</i>	
Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés	<b>125 \$</b>	<b>25,7 %</b>	109 \$	25,7 %
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs et ajustements corrélatifs à ce redressement	<b>(1)</b>		(3)	
Autres	<b>1</b>		—	
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les comptes consolidés de résultat et de résultat global	<b>125 \$</b>	<b>25,7 %</b>	106 \$	24,9 %

Les taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés au titre de nos impôts de base combinés résultent des éléments suivants :

Périodes closes les 31 mars	Trimestres	
	2013	2012
Taux fédéral de base	<b>14,7 %</b>	14,7 %
Taux provincial moyen pondéré	<b>10,4</b>	10,3
Autres juridictions fiscales	<b>0,6</b>	0,7
	<b>25,7 %</b>	25,7 %



## 11 montants par action

Le bénéfice net de base par action de participation est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actions de participation par le nombre moyen pondéré total d'actions de participation au cours de la période. Le bénéfice net dilué par action de participation est calculé pour tenir compte des attributions d'options sur actions et des unités d'actions restreintes.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du bénéfice de base et du bénéfice dilué par action. Le bénéfice net dilué attribuable aux actions de participation est égal au bénéfice net attribuable aux actions de participation pour toutes les périodes présentées.

Périodes closes les 31 mars (en millions)*	Trimestres	
	2013	2012
Nombre moyen pondéré total de base d'actions de participation en circulation	653	650
Effet des titres dilutifs		
Attributions d'options sur actions	3	4
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions de participation en circulation	656	654

Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, le calcul du bénéfice dilué par action de participation ne tient pas compte de certaines attributions d'options sur actions en cours d'un montant de néant (2 millions de dollars en 2012), parce que le prix d'exercice de ces attributions d'options était supérieur au cours de marché moyen des actions de participation durant les périodes visées.

## 12 dividendes par action

Dividendes sur actions de participation	2013				2012			
	Déclarés		Versés aux actionnaires le	Total	Déclarés		Versés aux actionnaires le	Total
	En date du	Par action*			En date du	Par action*		
Dividende du premier trimestre	11 mars 2013	0,32 \$	1 <sup>er</sup> avril 2013	209 \$	9 mars 2012	0,290 \$	2 avril 2012	189 \$
Dividende du deuxième trimestre	-	-	-	-	8 juin 2012	0,305	3 juill. 2012	198
		0,32 \$		209 \$		0,595 \$		387 \$

Le 8 mai 2013, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,34 \$ par action sur nos actions de participation émises et en circulation; ce dividende est payable le 2 juillet 2013, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juin 2013. Le montant final du paiement des dividendes est tributaire du nombre d'actions de participation émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 10 juin 2013.

### Réinvestissement des dividendes

En ce qui a trait aux dividendes sur actions de participation déclarés au cours du trimestre clos le 31 mars 2013, un montant de 15 millions de dollars (7 millions de dollars en 2012) a été réinvesti dans des actions de participation (ces actions sont acquises sur le marché boursier en fonction du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions).

\* Les montants tiennent compte de l'application rétrospective du fractionnement d'actions du 16 avril 2013, comme il est décrit à la note 21 b).

## 13 rémunération fondée sur des actions

### a) Éléments de la rémunération fondée sur des actions

La charge au titre des avantages du personnel figurant dans les comptes consolidés de résultat et de résultat global ainsi que dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie comprend les montants de la rémunération fondée sur des actions suivants :

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2013			2012		
	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
Attributions d'options sur actions	2 \$	- \$	2 \$	2 \$	- \$	2 \$
Unités d'actions restreintes <sup>1</sup>	12	(2)	10	6	(1)	5
Régime d'actionnariat des employés	9	(9)	-	8	(8)	-
	<b>23 \$</b>	<b>(11) \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>(9) \$</b>	<b>7 \$</b>

1. La charge découlant des unités d'actions restreintes est présentée déduction faite des incidences du contrat de swap sur actions réglé en trésorerie, comme il est décrit à la note 4 f).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, l'économie d'impôt sur le résultat découlant de la rémunération fondée sur des actions s'est établie à 5 millions de dollars (4 millions de dollars en 2012).

### b) Attributions d'options sur actions

#### Généralités

Nous utilisons des attributions d'options sur actions en guise de fidélisation et de rémunération au rendement. Nous avons divers régimes d'options sur actions dans le cadre desquels des employés peuvent recevoir des options leur permettant d'acheter des actions de participation, à un prix correspondant à la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution. Les attributions d'options sur actions actuellement octroyées dans le cadre des régimes peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas sept ans à compter du moment de l'attribution; avant 2003, les attributions d'options sur actions qui étaient octroyées étaient assorties de périodes d'exercice ne dépassant pas dix ans.

Nous appliquons la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les attributions de rémunérations fondées sur des actions à nos dirigeants et autres employés. La période d'acquisition des droits au titre des attributions d'options sur actions est habituellement de trois ans (la durée de service requise), mais elle peut aussi s'échelonner sur une période maximale de cinq ans. La méthode d'acquisition de ces droits (en bloc ou graduelle) est déterminée à la date d'attribution ou avant cette date; toutes les attributions d'options sur actions octroyées après 2004 sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution de nos régimes d'options sur actions.

Période close le 31 mars 2013	Trimestre	
	Nombre d'options sur actions*	Prix moyen pondéré des options sur actions*
En cours, au début	14 541 378	21,52 \$
Exercées <sup>1</sup>	(3 864 656)	18,72 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(95 482)	23,61 \$
Éteintes	(56 518)	21,48 \$
En cours, à la fin	10 524 722	22,53 \$

1. La valeur intrinsèque totale des attributions d'options sur actions exercées pour le trimestre clos le 31 mars 2013 se chiffrait à 61 millions de dollars (reflétant un prix moyen pondéré aux dates d'exercice de 34,51 \$ l'action\*).

\* Les montants tiennent compte de l'application rétrospective du fractionnement d'actions du 16 avril 2013, comme il est décrit à la note 21 b).

Le tableau suivant présente le rapprochement du nombre d'options sur actions exercées et du nombre d'actions de participation émises.

Période close le 31 mars 2013	Trimestre*
Actions sans droit de vote émises en vertu de l'exercice d'options sur actions	200
Actions ordinaires et actions sans droit de vote émises ou pouvant être émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	1 755 602
Incidence de notre choix de régler les exercices d'attributions d'options sur actions au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net	2 108 854
<b>Options sur actions exercées</b>	<b>3 864 656</b>

Le tableau suivant présente les échéances et les prix d'exercice de nos options sur actions en cours, qui concernent toutes des actions ordinaires au 31 mars 2013.

<b>Options en cours</b>						<b>Options pouvant être exercées</b>	
Fourchette de prix des options*						Total	
Prix le plus bas	14,91 \$	20,78 \$	25,01 \$	30,15 \$	14,91 \$	Nombre d'actions*	Prix moyen pondéré*
Prix le plus haut	19,84 \$	24,63 \$	29,48 \$	32,32 \$	32,32 \$		
Date d'échéance et nombre d'actions*							
2013	–	22 970	12 562	–	35 532	35 532	24,91 \$
2014	–	3 820	896 962	41 980	942 762	942 762	28,34 \$
2015	3 260	1 259 092	–	–	1 262 352	1 262 352	21,95 \$
2016	997 038	–	–	–	997 038	997 038	15,32 \$
2017	2 282 944	103 520	–	–	2 386 464	2 119 112	16,32 \$
2018	–	2 704 636	100 880	–	2 805 516	–	– \$
2019	–	–	2 078 568	16 490	2 095 058	–	– \$
	3 283 242	4 094 038	3 088 972	58 470	10 524 722	5 356 796	
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	3,6	4,0	4,6	2,6	4,0		
Prix moyen pondéré*	16,14 \$	22,81 \$	28,76 \$	31,83 \$	22,53 \$		
Valeur intrinsèque totale <sup>1</sup> (en millions)	62 \$	50 \$	20 \$	– \$	132 \$		
<b>Options pouvant être exercées</b>							
Nombre d'actions*	3 119 410	1 285 882	909 524	41 980	5 356 796		
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	3,6	1,9	0,9	1,2	2,7		
Prix moyen pondéré*	16,01 \$	21,99 \$	28,19 \$	31,88 \$	19,64 \$		
Valeur intrinsèque totale <sup>1</sup> (en millions)	60 \$	17 \$	6 \$	– \$	83 \$		

1. La valeur intrinsèque totale est calculée en fonction du prix par action ordinaire au 31 mars 2013 qui s'établit à 35,08 \$.\*

### c) Unités d'actions restreintes

Nous utilisons des unités d'actions restreintes en guise de fidélisation et de rémunération au rendement. Chaque unité d'action restreinte est de valeur nominale égale à une action de participation, et donne droit aux mêmes dividendes auxquels cette unité aurait donné lieu si elle avait effectivement été une action de participation émise et en circulation; les dividendes théoriques sont inscrits à titre d'émissions d'unités d'actions restreintes supplémentaires au cours de la durée de vie de l'unité en question. En raison du mécanisme des dividendes théoriques, la juste valeur à la date d'attribution des unités d'actions restreintes est égale à la juste valeur de marché des actions correspondantes à la date d'attribution. Les unités d'actions restreintes deviennent payables lorsque les droits sont acquis. La période d'acquisition habituelle des droits sur les unités d'actions restreintes est de 33 mois (la durée de service requise). La méthode d'acquisition de ces droits (en bloc ou graduelle) est déterminée à la date d'attribution ou avant cette date; la plupart des unités d'actions restreintes en cours comportent des droits d'acquisition en bloc. Le passif connexe est normalement réglé en trésorerie.

\* Les montants tiennent compte de l'application rétrospective du fractionnement d'actions du 16 avril 2013, comme il est décrit à la note 21 b).

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements de nos unités d'actions restreintes.

Période close le 31 mars 2013	Trimestre		
	Nombre d'unités d'actions restreintes*		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution*
	Droits non acquis	Droits acquis	
En cours, au début			
Droits non acquis	2 937 872	–	26,29 \$
Droits acquis	–	24 864	24,10 \$
Émises			
Attribution initiale	2 283 110	–	34,70 \$
Au lieu de dividendes	47 068	74	34,94 \$
Droits acquis	(76 089)	76 089	28,99 \$
Réglées en espèces	–	(84 588)	28,12 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation ou annulées	(13 246)	–	26,88 \$
En cours, à la fin			
Droits non acquis	5 178 715	–	29,99 \$
Droits acquis	–	16 439	26,07 \$

En ce qui a trait à certaines émissions d'unités d'actions restreintes, nous avons conclu des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie, qui fixent notre coût; ces renseignements ainsi que le calendrier de nos unités d'actions restreintes en cours au 31 mars 2013 dont les droits n'ont pas été acquis sont présentés dans le tableau suivant.

Acquisition des droits au cours des exercices se clôturant les 31 décembre	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût fixe*	Coût fixe par unité d'action restreinte*	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût variable*	Nombre total d'unités d'actions restreintes dont les droits ne sont pas acquis*
2013	964 000	26,19 \$	617 237	1 581 237
2014	130 000	33,30 \$	190 384	320 384
2015	2 642 000	34,63 \$	635 094	3 277 094
	3 736 000		1 442 715	5 178 715

#### d) Régime d'actionnariat des employés

Nous avons un régime d'actionnariat des employés qui permet aux employés admissibles allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi d'acheter nos actions ordinaires au moyen de retenues sur la paie régulières s'établissant entre 1 % et 10 % de leur salaire; pour les catégories d'emploi dont la rémunération est plus élevée, ces retenues peuvent s'établir entre 1 % et 55 % du salaire de l'employé. Nous devons verser des cotisations à un pourcentage s'établissant entre 20 % et 40 %, que nous avons nous-mêmes déterminé, pour chaque dollar cotisé par l'employé, jusqu'à concurrence d'un maximum de 6 % de la paie de l'employé admissible. Pour les trimestres clos les 31 mars 2013 et 2012, nous avons versé une cotisation de 40 % pour les employés allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi; pour les catégories d'emploi dont la rémunération est plus élevée, nous avons versé une cotisation de 35 %. Nous comptabilisons nos cotisations à titre de composante de la charge au titre des avantages du personnel et les droits sur notre cotisation sont acquis selon la première éventualité entre le dernier jour du participant au régime à notre emploi et le dernier jour ouvrable de l'année civile au cours duquel nous avons versé notre cotisation, à moins que le participant au régime ait fait l'objet d'un licenciement motivé, auquel cas, il sera déchu des cotisations que nous avons versées au cours de l'exercice.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2013	2012
Cotisations du personnel	27 \$	23 \$
Cotisations de l'employeur	9	8
	36 \$	31 \$

En vertu de ce régime, nous avons le choix d'offrir de nouvelles actions ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier. Pour les trimestres clos les 31 mars 2013 et 2012, toutes les actions ordinaires émises à l'intention des employés conformément à ce régime avaient été achetées sur le marché boursier aux cours de négociation habituels.

\* Les montants tiennent compte de l'application rétrospective du fractionnement d'actions du 16 avril 2013, comme il est décrit à la note 21 b).

## 14 avantages du personnel futurs

### a) Régimes de retraite à prestations définies – détails

#### Charge

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies s'établit comme suit :

Trimestres clos les 31 mars (en millions)		2013				2012			
Comptabilisée dans les éléments suivants :	Charge au titre des avantages du personnel (note 7)	Coûts de financement (note 8)	Autres éléments du résultat global (note 10)	Total	Charge au titre des avantages du personnel (note 7)	Coûts de financement (note 8)	Autres éléments du résultat global (note 10)	Total	
	(Données ajustées – note 2 a)								
<b>Coût des services rendus au cours de l'exercice</b>	<b>25 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>23 \$</b>	
<b>Coût des services passés</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	
<b>Intérêts nets liés au rendement de l'actif des régimes</b>									
Charges d'intérêts découlant de l'obligation au titre des prestations constituées	–	82	–	82	–	86	–	86	
Rendement de l'actif des régimes, y compris les produits d'intérêts <sup>1</sup>	–	(69)	(225)	(294)	–	(75)	(239)	(314)	
	–	13	(225)	(212)	–	11	(239)	(228)	
<b>Frais administratifs</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	
<b>Réévaluations découlant des éléments suivants :</b>									
Hypothèses démographiques	–	–	–	–	–	–	(9)	(9)	
	<b>26 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>(225 \$)</b>	<b>(186 \$)</b>	<b>27 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>(248)</b>	<b>(210) \$</b>	

1. Les produits d'intérêts sur l'actif des régimes compris dans le montant net des intérêts inclus dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalant au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer l'obligation au titre des prestations constituées.

### b) Régimes à cotisations définies

Le total des coûts des régimes de retraite à cotisations définies que nous comptabilisons se présente comme suit :

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2013	2012
Cotisations au régime de retraite syndical et au régime de retraite de la fonction publique	7 \$	7 \$
Autres régimes de retraite à cotisations définies	12	10
	<b>19 \$</b>	<b>17 \$</b>

## 15 immobilisations corporelles

(en millions)	Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Actifs loués en vertu de contrats de location- financement	Autres	Terrains	Actifs en construction	Total
<b>Au coût</b>							
Au 31 décembre 2012	24 004 \$	2 620 \$	6 \$	1 624 \$	55 \$	377 \$	28 686 \$
Ajouts	118	1	1	10	–	248	378
Ajouts découlant d'acquisitions d'entreprises (note 16 c)	–	–	–	1	–	–	1
Cessions, mises hors service et autres	(24)	–	–	(106)	–	–	(130)
Reclassements	140	13	–	14	–	(167)	–
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>24 238 \$</b>	<b>2 634 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>1 543 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>458 \$</b>	<b>28 935 \$</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Au 31 décembre 2012	17 493 \$	1 674 \$	6 \$	1 348 \$	– \$	– \$	20 521 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	290	33	1	23	–	–	347
Cessions, mises hors service et autres	(22)	–	–	(110)	–	–	(132)
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>17 761 \$</b>	<b>1 707 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>1 261 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>20 736 \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>							
Au 31 décembre 2012	6 511 \$	946 \$	– \$	276 \$	55 \$	377 \$	8 165 \$
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>6 477 \$</b>	<b>927 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>282 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>458 \$</b>	<b>8 199 \$</b>

La valeur comptable brute des immobilisations corporelles entièrement amorties qui étaient toujours utilisées au 31 mars 2013 s'est établie à 2,8 milliards de dollars (2,9 milliards de dollars au 31 décembre 2012).

Au 31 mars 2013, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 197 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2014 (187 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2014 au 31 décembre 2012).

## 16 immobilisations incorporelles et goodwill

### a) Immobilisations incorporelles et goodwill, montant net

(en millions)	Immobilisations incorporelles amortissables					Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée				Total des immobilisations incorporelles	Goodwill <sup>1</sup>	Total des immobilisations incorporelles et du goodwill
	Abonnés	Contrats avec les clients, relations clients connexes et droits dans un bail	Logiciels	Servitudes et autres	Actifs en construction	Total	Licences de spectre	Marque acquise	Total			
<b>Au coût</b>												
Au 31 décembre 2012	245 \$	206 \$	2 889 \$	95 \$	185 \$	3 620 \$	4 876 \$	7 \$	4 883 \$	8 503 \$	4 066 \$	12 569 \$
Ajouts	–	–	1	1	87	89	–	–	–	89	–	89 \$
Ajouts découlant d'acquisitions d'entreprises c)	–	5	5	1	–	11	–	–	–	11	21	32 \$
Cessions, mises hors service et autres	–	–	(29)	(24)	–	(53)	–	–	–	(53)	–	(53) \$
Reclassements	–	–	96	–	(96)	–	–	–	–	–	–	– \$
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>245 \$</b>	<b>211 \$</b>	<b>2 962 \$</b>	<b>73 \$</b>	<b>176 \$</b>	<b>3 667 \$</b>	<b>4 876 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>4 883 \$</b>	<b>8 550 \$</b>	<b>4 087 \$</b>	<b>12 637 \$</b>
<b>Amortissement cumulé</b>												
Au 31 décembre 2012	71 \$	81 \$	2 102 \$	68 \$	– \$	2 322 \$	– \$	– \$	– \$	2 322 \$	364 \$	2 686 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	3	5	93	3	–	104	–	–	–	104	–	104 \$
Cessions, mises hors service et autres	–	–	(29)	(25)	–	(54)	–	–	–	(54)	–	(54) \$
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>74 \$</b>	<b>86 \$</b>	<b>2 166 \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>2 372 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>2 372 \$</b>	<b>364 \$</b>	<b>2 736 \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>												
Au 31 décembre 2012	174 \$	125 \$	787 \$	27 \$	185 \$	1 298 \$	4 876 \$	7 \$	4 883 \$	6 181 \$	3 702 \$	9 883 \$
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>171 \$</b>	<b>125 \$</b>	<b>796 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>176 \$</b>	<b>1 295 \$</b>	<b>4 876 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>4 883 \$</b>	<b>6 178 \$</b>	<b>3 723 \$</b>	<b>9 901 \$</b>

1. L'amortissement cumulé du goodwill correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002; il n'y a aucune perte de valeur cumulée dans l'amortissement cumulé du goodwill.

La valeur comptable brute des immobilisations incorporelles amortissables entièrement amorties qui étaient toujours utilisées au 31 mars 2013 s'est établie à 688 millions de dollars (683 millions de dollars au 31 décembre 2012).

Au 31 mars 2013, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisaient 114 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2018 (119 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2018 au 31 décembre 2012).

**b) Immobilisations incorporelles amortissables**

Le montant total estimatif de la dotation aux amortissements à l'égard des immobilisations incorporelles amortissables, calculé pour ces immobilisations détenues au 31 mars 2013, s'établit comme suit pour chacun des cinq prochains exercices :

Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)

2013 (reste de l'exercice)	292 \$
2014	305
2015	207
2016	114
2017	55

**c) Acquisitions d'entreprises**

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2013, nous avons fait l'acquisition d'une participation de 100 % dans plusieurs entreprises (y compris un détaillant de services mobiles TELUS) qui complètent nos secteurs d'activité existants. Une contrepartie éventuelle de 3 millions de dollars a été enregistrée relativement à ces transactions; le paiement de la contrepartie éventuelle repose sur l'atteinte des cibles à l'égard des produits et de la croissance brute relative aux contrats avec les clients jusqu'en 2015.

Le principal facteur ayant contribué à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité des entreprises acquises à générer des bénéfices supérieurs aux immobilisations corporelles et incorporelles nettes acquises (cet excédent découlant du faible niveau des immobilisations corporelles par rapport à la capacité des entreprises à générer des bénéfices, des synergies attendues, des avantages d'acquérir des entreprises établies possédant certaines compétences au sein du secteur et des emplacements géographiques des entreprises acquises). Une tranche du montant affecté au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

*Justes valeurs à la date d'acquisition*

Les justes valeurs à la date d'acquisition attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris à l'égard des acquisitions non significatives sur une base individuelle sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	Diverses dates en 2013
<b>Actif</b>	
Actifs courants	6 \$
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles	1
Immobilisations incorporelles amortissables	11
Impôt sur le résultat différé	4
<b>Total des actifs identifiables acquis</b>	<b>22</b>
<b>Passif</b>	
Passifs courants	12
Passifs non courants	2
<b>Total des passifs repris</b>	<b>14</b>
<b>Actifs identifiables nets acquis</b>	<b>8</b>
Goodwill	21
<b>Actif net acquis</b>	<b>29 \$</b>
<b>Acquisition effectuée selon le moyen suivant :</b>	
Contrepartie en trésorerie	24 \$
Charges à payer	2
Provisions	3
	<b>29 \$</b>

*Informations pro forma*

La différence entre les résultats opérationnels présentés et les montants pro forma des produits opérationnels, du bénéfice net et du bénéfice net par action de participation de base et dilué qui représentent les résultats opérationnels comme si les acquisitions des entreprises susmentionnées avaient été effectuées au début de l'exercice n'est pas significative (tout comme les produits opérationnels suivant l'acquisition et le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2013 pour les entreprises acquises).

## 17 coentreprise immobilière

### a) Généralités

Au premier trimestre de 2011, nous avons annoncé la conclusion d'un partenariat à parts égales avec une partie sans lien de dépendance, aux fins du projet Jardin TELUS, un projet de réaménagement se composant d'un immeuble d'habitation en copropriété et d'un immeuble commercial et de commerces de détail situés à Vancouver, en Colombie-Britannique. Nous serons un des locataires de ces immeubles et nous y établirons notre nouveau siège social national. La nouvelle tour de bureaux, dont la construction devrait prendre fin en 2014, sera construite conformément à la norme LEED (d'après l'anglais *Leadership in Energy and Environmental Design*) Platine de 2009, et la nouvelle tour d'habitation en copropriété avoisinante, dont la construction devrait prendre fin en 2015, sera construite conformément à la norme LEED Or.

### b) Information financière résumée de la coentreprise immobilière

(en millions)	Au 31 mars 2013	Au 31 décembre 2012
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	2 \$	5 \$
Dépôts relatifs à des contrats de vente détenus par un fiduciaire sans lien de dépendance	43	26
Autres	5	6
	<b>50</b>	<b>37</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Biens en voie de développement		
Bureaux	67	57
Habitations en copropriété (soumises à des contrats de vente)	54	52
	<b>121</b>	<b>109</b>
	<b>171 \$</b>	<b>146 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Créditeurs et charges à payer		
<b>Passifs non courants</b>	3 \$	7 \$
Dépôts relatifs à des contrats de vente		
À payer	4	–
Détenus par un fiduciaire sans lien de dépendance	43	26
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	62	54
Retenues de garantie au titre de la construction	1	1
Autres passifs financiers <sup>1</sup>	18	18
<b>Passifs</b>	<b>131</b>	<b>106</b>
<b>Capitaux propres</b>		
TELUS <sup>2</sup>	20	20
Autre associé	20	20
	<b>40</b>	<b>40</b>
	<b>171 \$</b>	<b>146 \$</b>

1. D'autres passifs financiers non courants doivent nous être versés. Ces montants ne portent pas intérêt, sont garantis (comme l'établit la *note 17 c*), sont payables en trésorerie et deviendront exigibles postérieurement au remboursement des facilités de crédit aux fins des travaux de construction.
2. Le montant comptabilisé par la coentreprise immobilière au titre des capitaux propres diffère de celui que nous avons comptabilisé en raison du montant du profit différé sur nos biens immobiliers investis (comme l'établit la *note 17 c*).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2013, la coentreprise immobilière a incorporé à l'actif moins de 1 million de dollars en coûts de financement (néant en 2012).

## c) Nos transactions avec la coentreprise immobilière

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2013			2012		
	Prêts et créances et autres	Capitaux propres	Total	Prêts et créances et autres	Capitaux propres	Total
<b>Liés aux comptes de résultat et de résultat global de la coentreprise immobilière</b>						
Résultat global qui nous est attribuable	- \$	- \$	- \$	- \$	(2) \$	(2) \$
<b>Liés à l'état de la situation financière de la coentreprise immobilière</b>						
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>						
Nos biens immobiliers investis	-	-	-	1	1	2
<i>Flux de trésorerie de la période présentée</i>						
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction						
Sommes avancées	4	-	4	-	-	-
Fonds que nous avons avancés <sup>1</sup> ou investis, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	-	-	-	-	15	15
	4	-	4	1	16	17
Augmentation nette	4	-	4	1	14	15
<b>Compte avec la coentreprise immobilière</b>						
Solde au début	44	11	55	-	-	-
Solde à la fin	48 \$	11 \$	59 \$	1 \$	14 \$	15 \$
<b>Compte avec la coentreprise immobilière</b>						
Actifs courants	- \$	- \$	- \$	1 \$	- \$	1 \$
Actifs non courants <sup>2</sup>	49	11	60	-	14	14
Passifs courants et non courants	(1)	-	(1)	-	-	-
	48 \$	11 \$	59 \$	1 \$	14 \$	15 \$

- À titre de garantie pour le billet ne portant pas intérêt qui sous-tend les fonds avancés pour le trimestre clos le 30 juin 2012, nous avons une hypothèque de 18 \$ sur la tour d'habitation en copropriété et cette hypothèque est de rang inférieur à la garantie de financement aux fins des travaux de construction. Le billet devra être remboursé avant les autres distributions aux propriétaires liées à la vente de copropriétés découlant de la tour d'habitation en copropriété, à l'exception du remboursement des facilités de crédit aux fins des travaux de construction.
- Les prêts et créances non courants sont inclus dans nos états consolidés de la situation financière à titre d'autres actifs.

## d) Engagements et passifs éventuels

*Engagement au titre des travaux de construction*

La coentreprise immobilière prévoit engager des dépenses totalisant environ 470 millions de dollars aux fins de la construction d'une tour de bureaux et d'une tour d'habitation en copropriété. Les travaux de construction de la tour de bureaux et de la tour d'habitation en copropriété ont débuté. Au 31 mars 2013, les engagements contractuels de la coentreprise immobilière jusqu'en 2015 au titre des travaux de construction s'élevaient à environ 145 millions de dollars (150 millions de dollars jusqu'en 2015 au 31 décembre 2012).

*Contrat de location simple*

Au premier trimestre de 2012, en tant que futur locataire de la nouvelle tour de bureaux, nous avons conclu avec la coentreprise immobilière un contrat de location simple pour une période de 20 ans pour nos nouveaux locaux qui abriteront notre siège social national, aux taux du marché.

*Facilités de crédit aux fins des travaux de construction*

Au troisième trimestre de 2012, la coentreprise immobilière a signé des conventions de crédit définitives avec deux institutions financières canadiennes (en leur qualité de coprêteur à 50 %) et avec TELUS Corporation (en sa qualité de coprêteur à 50 %) qui prévoient un financement d'environ 413 millions de dollars aux fins des travaux de construction liés au projet Jardin TELUS. Les facilités comportent les déclarations de financement aux fins des travaux de construction de biens immobiliers, les garanties et les clauses restrictives habituelles et elles sont garanties par des débiteurs à vue constituant des charges hypothécaires de premier rang fixes et flottantes grevant les biens immobiliers sous-jacents. Les facilités sont disponibles sous forme d'acceptations bancaires ou

de prêts à taux préférentiel, et elles portent intérêt à des taux analogues aux taux dont sont assorties des facilités de financement à des fins de construction similaires.

#### *Autres*

Il est prévu que nous recevions 50 % des produits de la vente des unités de la tour d'habitation en copropriété excédant la première tranche de 18 millions de dollars; nous devrions également recevoir 25 % de la première tranche de 18 millions de dollars, le solde de 75 % étant destiné au copropriétaire sans lien de dépendance.

Nous avons garanti le paiement de 50 % des frais de crédit de la facilité de crédit aux fins des travaux de construction et des coûts liés à l'achèvement des travaux de la coentreprise immobilière. Nous avons également fourni une indemnité en matière d'environnement au profit des bailleurs de fonds des travaux. Si nous effectuons des versements à l'égard de cette garantie ou indemnité parce que le copropriétaire sans lien de dépendance n'a pas payé sa quote-part des coûts liés au projet, nous bénéficierons de recours, y compris sur la participation du copropriétaire sans lien de dépendance dans la coentreprise immobilière.

Au 31 mars 2013, nous n'avions comptabilisé aucun passif en ce qui a trait à nos obligations et garanties liées à la coentreprise immobilière.

## 18 emprunts à court terme

Le 26 juillet 2002, une de nos filiales, TELUS Communications Inc. (se reporter à la *note 23 a*), a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque de l'annexe I, aux termes de laquelle TELUS Communications Inc. est en mesure de vendre une participation dans certaines créances clients, sous réserve d'un montant maximal de 500 millions de dollars (500 millions de dollars au 31 décembre 2012). L'échéance courante de cette convention de titrisation à rechargement se termine le 1<sup>er</sup> août 2014. TELUS Communications Inc. est tenue de maintenir au moins la notation BBB (faible) attribuée par Dominion Bond Rating Service, sinon la fiducie de titrisation pourra exiger la résiliation du programme de vente avant la fin de la durée.

Lorsque nous cédonos nos créances clients, nous conservons des comptes de réserve à titre de droits conservés dans les créances titrisées et les droits de gestion. Au 31 mars 2013, nous avons transféré, mais continuons de comptabiliser, des créances clients d'un montant de 455 millions de dollars (454 millions de dollars au 31 décembre 2012). Les emprunts à court terme de 400 millions de dollars (400 millions de dollars au 31 décembre 2012) se composent de montants qui nous ont été prêtés par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance à la suite de la cession de créances clients.

Les montants prélevés sur nos facilités bancaires bilatérales constituaient le reste des emprunts à court terme (le cas échéant).

# 19 provisions

## a) Généralités

(en millions)	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Provisions liées au personnel <i>b)</i>	Autres <i>b)</i>	Total
Au 31 décembre 2012	156 \$	34 \$	81 \$	271 \$
Ajout	–	12	7	19
Utilisation	–	(14)	(6)	(20)
Reprise	–	(2)	–	(2)
Effet des intérêts <sup>1</sup>	2	–	–	2
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>158 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>270 \$</b>
Courantes	3 \$	33 \$	13 \$	49 \$
Non courantes	153	1	68	222
Au 31 décembre 2012	156 \$	34 \$	81 \$	271 \$
Courantes	3 \$	29 \$	13 \$	45 \$
Non courantes	155	1	69	225
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>158 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>270 \$</b>

1. La différence, le cas échéant, entre l'effet des intérêts dans le présent tableau et le montant présenté à la *note 8* concerne les variations des taux d'actualisation applicables à la provision, cette différence étant incluse dans le coût des actifs connexes.

### *Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations*

Nous comptabilisons les passifs liés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des actifs en question. Nous prévoyons que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers auront lieu aux alentours des dates où ces actifs non courants sont mis hors service.

### *Provisions liées au personnel*

Les provisions liées au personnel ont principalement trait aux activités de restructuration [comme il est expliqué plus loin à la *note 19 b)* qui suit]. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers est essentiellement de nature à court terme.

### *Autres*

La provision pour autres éléments comprend les provisions au titre des litiges et des activités de restructuration liées à des personnes qui ne sont pas des employés [comme il est expliqué plus loin à la *note 19 b)* qui suit], ainsi qu'au titre des options de vente position vendeur liées à des acquisitions d'entreprises. À l'exception de ce qui est décrit dans le texte qui suit, nous prévoyons que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers surviendront sur une période indéterminée s'échelonnant sur plusieurs années.

Comme il est mentionné plus loin à la *note 22 b)*, nous faisons l'objet d'un certain nombre de litiges et nous sommes au courant de certains autres litiges éventuels à notre égard. En ce qui concerne les litiges, nous avons établi des provisions, lorsque celles-ci sont justifiées, après avoir tenu compte de l'évaluation juridique, de l'information dont nous disposons actuellement et de la possibilité d'avoir recours à des contrats d'assurance ou autres. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux réclamations juridiques ne peut être raisonnablement déterminé.

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, nous avons prévu une contrepartie éventuelle et avons aussi fourni des options de vente position vendeur relativement à des participations ne donnant pas le contrôle; des sorties de trésorerie ne devraient pas avoir lieu avant l'exercice initial des options de vente position vendeur en décembre 2015.

## b) Restructuration

Les provisions liées au personnel et les autres provisions, indiquées à la *note 19 a)* précédente, comprennent les montants concernant les activités de restructuration. En 2013, les activités de restructuration comprenaient les initiatives d'efficacité opérationnelle suivantes :

- simplification ou automatisation des processus pour réaliser des efficacités opérationnelles, ce qui comprend des réductions de l'effectif;

- simplification des structures organisationnelles au moyen du regroupement des fonctions et de la réduction des paliers au sein de l'organisation;
- regroupement des biens immobiliers abritant les services administratifs, afin de créer une plus petite empreinte environnementale en favorisant le travail mobile, en encourageant la diminution des déplacements intervilles, et en réduisant les déplacements quotidiens vers le lieu de travail et l'utilisation des biens immobiliers, ce qui comprend l'abandon de locaux;
- mise hors service des produits et services non rentables.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2013			2012		
	Provisions liées au personnel <sup>1</sup>	Autres <sup>1</sup>	Total <sup>1</sup>	Provisions liées au personnel <sup>1</sup>	Autres <sup>1</sup>	Total <sup>1</sup>
<b>Coûts de restructuration</b>						
Ajout						
Effectif						
Départs volontaires	– \$	– \$	– \$	12 \$	– \$	12 \$
Départs non volontaires	12	–	12	1	–	1
Autres	–	1	1	–	–	–
Reprise						
Effectif						
Départs non volontaires	(2)	–	(2)	–	–	–
	10	1	11	13	–	13
Utilisation						
Effectif						
Départs volontaires	4	–	4	3	–	3
Départs non volontaires et autres	10	–	10	6	–	6
Autres	–	3	3	–	2	2
	14	3	17	9	2	11
Charges supérieures (inférieures) aux décaissements	(4)	(2)	(6)	4	(2)	2
<b>Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration</b>						
Solde au début	33	26	59	36	27	63
Solde à la fin	29 \$	24 \$	53 \$	40 \$	25 \$	65 \$

1. Les transactions et les soldes dans cette colonne sont inclus dans les transactions et les soldes dans les colonnes portant le même sous-titre à la note 19 a) précédente et sont, par conséquent, un sous-ensemble de ces transactions et soldes.

Ces initiatives visaient à accroître notre productivité opérationnelle à long terme et notre compétitivité. Nous prévoyons que la presque totalité des sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers aura lieu au cours des 12 prochains mois.

## 20 dette à long terme

### a) Éléments de la dette à long terme

(en millions de dollars)			Au 31 mars 2013	Au 31 décembre 2012
Série	Taux d'intérêt	Échéance		
Billets de TELUS Corporation				
CB	5,00 % <sup>1</sup>	Juin 2013	300 \$	300 \$
CD	4,95 % <sup>1</sup>	Mars 2017	694	693
CE	5,95 % <sup>1</sup>	Avril 2015	499	499
CF	4,95 % <sup>1</sup>	Mai 2014	700	699
CG	5,05 % <sup>1</sup>	Décembre 2019	992	992
CH	5,05 % <sup>1</sup>	Juillet 2020	994	994
CI	3,65 % <sup>1</sup>	Mai 2016	596	596
CJ	3,35 % <sup>1</sup>	Mars 2023	496	496
			<b>5 271</b>	<b>5 269</b>
Papier commercial de TELUS Corporation				
	1,15 %	Jusqu'en avril 2013	174	245
Débentures de TELUS Communications Inc.				
2	11,90 % <sup>1</sup>	Novembre 2015	125	125
3	10,65 % <sup>1</sup>	Juin 2021	174	174
5	9,65 % <sup>1</sup>	Avril 2022	245	245
B	8,80 % <sup>1</sup>	Septembre 2025	198	198
			<b>742</b>	<b>742</b>
<b>Dette à long terme</b>			<b>6 187 \$</b>	<b>6 256 \$</b>
Tranche à court terme			474 \$	545 \$
Tranche à long terme			5 713	5 711
<b>Dette à long terme</b>			<b>6 187 \$</b>	<b>6 256 \$</b>

1. Les intérêts sont payables semestriellement.

### b) Billets de TELUS Corporation

#### Généralités

Les billets sont nos obligations de premier rang non garanties et non subordonnées qui ont égalité de rang de paiement avec toutes nos obligations non garanties et non subordonnées existantes ou futures et ont priorité de paiement sur toute notre dette subordonnée existante ou future, mais sont réellement subordonnées à toute obligation existante ou future de nos filiales, ou garanties par ces dernières.

Les actes de fiducie régissant les billets contiennent certaines clauses restrictives qui, entre autres, limitent notre capacité et celle de certaines de nos filiales de donner des garanties à l'égard de la dette, d'effectuer des transactions de vente et de cession-bail, et de contracter de nouvelles dettes.

Le 1<sup>er</sup> avril 2013, nous avons exercé notre droit de remboursement par anticipation, le 15 mai 2013, de tous nos billets de série CF à 4,95 %. La perte liée au remboursement par anticipation, qui sera comptabilisée au cours du trimestre clos le 30 juin 2013, devrait s'élever à environ 23 millions de dollars.

Série émise	Émis	Échéance	Prix d'émission	Montant nominal en capital		Écart de la valeur actuelle de rachat (points de base)
				Émis initialement	En circulation à la date de l'état financier	
Billets à 5,00 % de série CB	Mai 2006	Juin 2013	998,80 \$	300 M\$	300 M\$	16 <sup>1</sup>
Billets à 4,95 % de série CD	Mars 2007	Mars 2017	999,53 \$	700 M\$	700 M\$	24 <sup>1</sup>
Billets à 5,95 % de série CE <sup>2</sup>	Avril 2008	Avril 2015	998,97 \$	500 M\$	500 M\$	66 <sup>1</sup>
Billets à 4,95 % de série CF <sup>2</sup>	Mai 2009	Mai 2014 <sup>3</sup>	999,96 \$	700 M\$	700 M\$	71 <sup>1</sup>
Billets à 5,05 % de série CG <sup>2</sup>	Décembre 2009	Décembre 2019	994,19 \$	1,0 G\$	1,0 G\$	45,5 <sup>1</sup>
Billets à 5,05 % de série CH <sup>2</sup>	Juillet 2010	Juillet 2020	997,44 \$	1,0 G\$	1,0 G\$	47 <sup>1</sup>
Billets à 3,65 % de série CI <sup>2</sup>	Mai 2011	Mai 2016	996,29 \$	600 M\$	600 M\$	29,5 <sup>1</sup>
Billets à 3,35 % de série CJ <sup>2</sup>	Décembre 2012	Mars 2023	998,83 \$	500 M\$	500 M\$	40 <sup>3</sup>
Billets à 3,35 % de série CK <sup>2</sup>	Avril 2013 <sup>4</sup>	Avril 2024	994,35 \$	1,1 G\$	1,1 G\$ <sup>4</sup>	36 <sup>3</sup>
Billets à 4,40 % de série CL <sup>2</sup>	Avril 2013 <sup>4</sup>	Avril 2043	997,68 \$	600 M\$	600 M\$ <sup>4</sup>	47 <sup>3</sup>

1. Les billets sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de l'écart de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du montant en capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation.

2. Nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 101 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat à la survenance d'un événement déclencheur de changement de contrôle, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire.
3. À tout moment avant le 15 décembre 2022, le 2 janvier 2024 et le 1<sup>er</sup> octobre 2042, les billets de série CJ, de série CK et de série CL, respectivement, sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de l'écart de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation. Après le 15 décembre 2022, le 2 janvier 2024 et le 1<sup>er</sup> octobre 2042, les billets de série CJ, de série CK et de série CL, respectivement, sont remboursables par anticipation en totalité mais non en partie, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours à un prix de remboursement par anticipation égal à 100 % du montant en capital.
4. Émis après la date de l'état de la situation financière et avant la date d'émission de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

### c) Papier commercial de TELUS Corporation

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti, garanti par notre facilité de crédit consortial de 2,0 milliards de dollars, ce qui nous permet d'émettre du papier commercial d'un montant maximal global de 1,2 milliard de dollars, dont le produit sera utilisé aux fins générales de la société, notamment à titre de dépenses d'investissement et de placements. La dette sous forme de papier commercial est exigible dans un délai de un an et est classée à titre de tranche à court terme de la dette à long terme étant donné que les montants sont entièrement garantis et que nous prévoyons qu'ils continueront d'être garantis par la facilité de crédit renouvelable qui ne comporte aucune exigence de remboursement au cours de la prochaine année.

### d) Facilité de crédit de TELUS Corporation

TELUS Corporation a une facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie de 2,0 milliards de dollars, venant à échéance le 3 novembre 2016, avec un consortium d'institutions financières, qui servira aux fins générales de la société, notamment pour garantir le papier commercial.

La facilité de crédit de TELUS Corporation porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux d'acceptation bancaire ou au taux interbancaire offert à Londres (« TIOL ») (tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie opérationnels ne soit pas supérieur à 4,0:1 et que notre ratio des flux de trésorerie opérationnels sur les charges d'intérêts ne soit pas inférieur à 2,0:1, selon le sens donné à chacun de ces ratios en vertu de la facilité de crédit.

L'accès continu à la facilité de crédit de TELUS Corporation n'est pas assujéti au maintien par TELUS Corporation d'une cote de solvabilité en particulier.

(en millions)	Au 31 mars 2013	Au 31 décembre 2012
Montant net disponible	1 826 \$	1 755 \$
Garantie du papier commercial	174	245
Montant brut disponible	2 000 \$	2 000 \$

En plus de la capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire de 2,0 milliards de dollars, nous disposons de facilités de crédit de 120 millions de dollars (120 millions de dollars au 31 décembre 2012) venant à échéance au milieu de l'année 2013, dont une tranche de 120 millions de dollars avait été utilisée au 31 mars 2013 (120 millions de dollars au 31 décembre 2012).

**e) Échéances de la dette à long terme**

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme calculés en fonction des sommes impayées au 31 mars 2013 pour chacun des cinq prochains exercices, à l'exception des événements survenant après la date de l'état de la situation financière, sont présentées dans le tableau suivant.

Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)

2013 (reste de l'exercice)	474 \$
2014	700
2015	625
2016	600
2017	700
Par la suite	4 224
Sorties de trésorerie futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme	7 323
Sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires <sup>1</sup>	2 601
<b>Échéances contractuelles non actualisées (note 4 b)</b>	<b>9 924 \$</b>

1. Les sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour le papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit, le cas échéant, ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 31 mars 2013.

## 21 capital social attribuable aux actions de participation

**a) Généralités**

Au 31 mars 2013 et au 31 décembre 2012, notre capital social autorisé comprenait un milliard d'actions sans valeur nominale de chacune des catégories suivantes : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang, actions ordinaires et actions sans droit de vote. Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors de nos assemblées générales, chaque détenteur d'actions ordinaires pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue à ces assemblées. Les actions sans droit de vote comportent des droits de conversion dans certains cas, notamment lorsque des modifications sont apportées aux règlements touchant les télécommunications, la radiocommunication et la radiodiffusion canadiennes de telle manière qu'aucune restriction ne s'applique aux non-Canadiens détenant nos actions ordinaires ou exerçant un contrôle sur celles-ci. Dans ce cas, les actionnaires ont le droit de convertir leurs actions sans droit de vote en actions ordinaires, à raison de une pour une, et nous avons le droit d'exiger la conversion sur la même base de une pour une.

En ce qui concerne le paiement de dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de notre part ou de toute autre distribution de nos actifs entre nos actionnaires aux fins de la liquidation de nos affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, les actions ordinaires et les actions sans droit de vote à égalité de rang sans préférence ni distinction.

Les modifications suivantes apportées à l'avis de statuts et à nos statuts entreront en vigueur au moment où nous obtiendrons l'approbation des actionnaires lors de notre assemblée générale annuelle et extraordinaire le 9 mai 2013 : les actions sans droit de vote sont éliminées de notre structure du capital autorisé et le nombre maximal d'actions ordinaires que nous sommes autorisés à émettre est majoré de 1 milliard à 2 milliards; nos statuts sont modifiés et mis à jour afin, entre autres changements, d'éliminer toute référence aux actions sans droit de vote.

Afin de tenir compte de l'application rétrospective du fractionnement d'actions du 16 avril 2013, au 31 mars 2013, environ 51 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, sur le capital autorisé, dans le cadre des régimes d'options sur actions, comme il est décrit à la *note 13 b*).

**b) Fractionnement d'actions**

Un fractionnement de nos actions ordinaires à raison de deux actions pour une a été réalisé le 16 avril 2013. À moins d'indication contraire, toutes les données concernant le nombre d'actions en circulation, les montants par action et les renseignements concernant la rémunération fondée sur des actions présentées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été retraitées de façon rétrospective afin de tenir compte du fractionnement.

**c) Échange d'actions**

Le 4 février 2013, conformément aux modalités d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal, nous avons échangé toutes nos actions sans droit de vote alors émises et en circulation pour des actions ordinaires à raison de une pour une.

**d) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Le 8 mai 2013, notre conseil d'administration a autorisé la direction à déposer une demande d'approbation auprès de la Bourse de Toronto afin de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, jusqu'au 31 décembre 2013, jusqu'à concurrence de 15 millions d'actions ordinaires.

## 22 engagements et passifs éventuels

**a) Obligations en matière d'indemnisation**

Dans le cours normal de nos activités, nous fournissons une indemnisation à l'égard de certaines transactions. Ces obligations en matière d'indemnisation prévoient différentes durées. Dans certains cas, ces indemnisations nous obligent à compenser les parties indemnisées pour les coûts engagés découlant de litiges ou de sanctions légales ou de dommages-intérêts dont la partie indemnisée pourrait faire l'objet. Dans bien des cas, ces obligations en matière d'indemnisation ne comportent aucun plafond, et le montant maximal général en vertu de ces obligations en matière d'indemnisation ne peut pas être évalué de manière raisonnable. Le cas échéant, une obligation en matière d'indemnisation est enregistrée à titre de passif. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où la transaction est effectuée, nous n'avons jamais fait de paiement important en vertu de ces obligations en matière d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, de nos activités liées aux annuaires, nous avons accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accrus de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. Notre quote-part est de 15 % jusqu'en mai 2016. En outre, si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier.

Se reporter à la *note 17* pour obtenir des détails concernant nos garanties fournies à la coentreprise immobilière Jardin TELUS.

Au 31 mars 2013, nous n'avons comptabilisé aucun passif en ce qui a trait à nos engagements d'indemnisation.

**b) Réclamations et poursuites***Généralités*

Nous faisons l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, nous avons reçu ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) à notre égard et, dans certains cas, à l'égard de plusieurs autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; l'incertitude concernant la doctrine, les procédures et leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats opérationnels, sauf en ce qui concerne les éléments qui suivent.

*Recours collectifs autorisés*

Les recours collectifs contre nous comprennent un recours collectif intenté en août 2004, en Saskatchewan, contre un certain nombre de fournisseurs de services mobiles, anciens ou existants, y compris nous-mêmes. La poursuite allègue que chaque entreprise de télécommunications est en rupture de contrat et est allée à l'encontre du principe de concurrence, de la pratique commerciale, de même que des lois sur la protection du consommateur partout au

Canada en ce qui a trait à la facturation de frais d'accès au système. La poursuite cherche à obtenir des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires dont le montant est indéterminé. En septembre 2007, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a autorisé un recours collectif national. Notre demande visant à interjeter appel de l'ordonnance d'autorisation a été rejetée le 15 novembre 2011. Une demande afin d'interjeter appel de cette décision a été rejetée devant la Cour suprême du Canada le 28 juin 2012. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les recours collectifs avec option de retrait en Saskatchewan, le conseil des plaignants a demandé l'autorisation d'un nouveau recours collectif national en Saskatchewan faisant essentiellement les mêmes allégations. Cette demande a été suspendue par le tribunal en décembre 2009 pour abus de procédure à la demande des plaignants, sous réserve de changements futurs dans les circonstances. La demande des plaignants visant à interjeter appel de cette décision de suspension a été entendue le 14 novembre 2012 et la décision a été remise à plus tard. Vers la fin de 2011 et au début de 2013, d'autres recours collectifs concernant les frais d'accès au système ont été intentés en Colombie-Britannique et en Alberta, respectivement. Ces recours collectifs n'ont pas encore été autorisés. Nous croyons que nous disposons d'une bonne défense à l'égard de ces recours.

Si le dénouement final de ces poursuites se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif à notre situation financière et nos résultats opérationnels; les évaluations et les hypothèses de la direction supposent qu'une estimation fiable des risques courus ne peut être faite à cette étape préliminaire des poursuites.

#### *Recours collectifs non autorisés*

Les recours collectifs non autorisés contre nous comprennent un recours collectif intenté en 2008 en Saskatchewan alléguant, entre autres, que les entreprises de télécommunications canadiennes, y compris la nôtre, n'ont pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 9-1-1 et qu'elles ont de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux. Un recours collectif intenté aussi en 2008 en Ontario allègue que nous avons présenté de manière inexacte notre pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. Enfin, un recours collectif intenté en 2012 au Québec allègue que nous avons modifié unilatéralement et de façon inappropriée les contrats de clients afin d'augmenter les tarifs de divers services mobiles. Les plaignants de ces recours cherchent à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires et d'autres compensations. Nous évaluons le bien-fondé de ces poursuites, mais la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées pour l'instant de façon fiable.

#### *Réclamations en matière de propriété intellectuelle*

Les réclamations et les réclamations éventuelles que nous recevons comprennent un avis de demande en poursuite portant sur certains produits mobiles utilisés sur notre réseau qui violeraient deux brevets de tiers. Nous évaluons le bien-fondé de cette poursuite, mais la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées pour l'instant de façon fiable.

## 23 transactions entre parties liées

### a) Placements dans des entités contrôlées importantes

		Au 31 mars 2013	Au 31 décembre 2012
	Pays dans lequel elles ont été constituées	Pourcentage d'actions détenues par l'entité mère immédiate	
<b>Entité mère</b>			
TELUS Corporation	Canada		
<b>Entités contrôlées</b>			
TELUS Communications Inc.	Canada	100 %	100 %
SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE	Canada	100 %	100 %
Société TELUS Communications	Canada	100 %	100 %

**b) Transactions avec les principaux dirigeants**

Nos principaux dirigeants ont le pouvoir et la responsabilité de superviser, de planifier, de diriger et de contrôler nos activités, et ils comprennent les membres de notre conseil d'administration et notre équipe de la haute direction.

La charge de rémunération totale pour les principaux dirigeants et la composition de celle-ci se résument comme suit :

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2013	2012 (Données ajustées – note 2 a)
Avantages à court terme	2 \$	2 \$
Prestations de retraite <sup>1</sup> et autres avantages postérieurs à l'emploi	1	3
Rémunération fondée sur des actions <sup>2</sup>	7	3
	<b>10 \$</b>	<b>8 \$</b>

1. Les membres de notre équipe de la haute direction sont des membres de notre régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation et de nos régimes de retraite complémentaires non enregistrés et non contributifs à prestations définies ou des membres de l'un de nos régimes de retraite à cotisations définies.
2. Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, la rémunération fondée sur des actions est présentée déduction faite d'un montant de 1 \$ (montant de 1 \$ en 2012) relatif à l'incidence des dérivés utilisés pour gérer la charge de rémunération fondée sur des actions [note 13 b), c)].

Comme il est indiqué à la *note 13*, nous avons effectué des attributions de rémunération fondée sur des actions pour l'exercice 2013. À l'égard de nos principaux dirigeants, pour le trimestre clos le 31 mars 2013, la juste valeur totale, à la date d'attribution, des unités d'actions restreintes attribuées s'établissait à 18 millions de dollars (néant en 2012); aucune option sur actions n'a été attribuée à nos principaux dirigeants pour les exercices 2013 et 2012. Étant donné que la plupart de ces attributions sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc ou graduelle et des durées de services requises s'échelonnant sur plusieurs années, la charge sera comptabilisée proportionnellement sur un certain nombre d'exercices et, par conséquent, seulement une partie des attributions de l'exercice 2013 et de l'exercice 2012 est comprise dans les montants présentés dans le tableau précédent.

Afin de tenir compte de l'application rétrospective du fractionnement d'actions du 16 avril 2013, comme il est décrit à la *note 21 b)*, au cours du trimestre clos le 31 mars 2013, les principaux dirigeants ont exercé 924 102 options sur actions (970 960 options sur actions en 2012) qui avaient une valeur intrinsèque de 16 millions de dollars (12 millions de dollars en 2012) au moment de l'exercice, reflétant un prix moyen pondéré à la date de l'exercice de 34,63 \$ (28,69 \$ en 2012).

Les montants de passif comptabilisés au titre des attributions de rémunération fondée sur des actions aux principaux dirigeants se résument comme suit :

(en millions)	Au 31 mars 2013	Au 31 décembre 2012
Unités d'actions restreintes	24 \$	18 \$
Droits différés à la valeur d'actions <sup>1</sup>	28	26
	<b>52 \$</b>	<b>44 \$</b>

1. Notre régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention de nos administrateurs prévoit qu'en plus de recevoir son attribution d'actions annuelle pour ce qui est des droits différés à la valeur d'actions, un administrateur peut choisir de recevoir sa provision annuelle d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions en droits différés à la valeur d'actions, en actions de participation ou en espèces. Les droits différés à la valeur d'actions donnent aux administrateurs le droit de recevoir un nombre spécifique d'actions de participation ou un paiement en espèces fondé sur la valeur de ces actions. Les droits différés à la valeur d'actions sont payés lorsqu'un administrateur cesse d'être administrateur pour une raison quelconque. Ces droits sont versés au moment choisi par l'administrateur conformément au régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention des administrateurs; au cours du trimestre clos le 31 mars 2013, un montant de néant (néant en 2012) a été payé.

Nos principaux dirigeants reçoivent des services de télécommunications de notre part, qui sont non significatifs et de nature privée.

Les contrats de travail conclus avec les membres de l'équipe de la haute direction prévoient généralement des indemnités de départ si un membre de la haute direction est congédié sans motif valable qui sont les suivantes : 18 mois de salaire de base (24 mois pour le chef de la direction), les avantages et l'accumulation d'années de service ouvrant droit à pension en remplacement du préavis et 50 % du salaire de base en remplacement d'une prime en espèces annuelle (à l'exception du chef de la direction qui recevrait le double de la moyenne des primes

en espèces annuelles des trois dernières années). En cas de changement de contrôle (tel qu'il est défini), les membres de l'équipe de la haute direction n'auront pas droit à un traitement différent de celui qui est réservé à nos employés en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions dont les droits ne sont pas acquis, à l'exception de la rémunération fondée sur des actions du chef de la direction dont les droits s'ils ne sont pas acquis, le deviendraient immédiatement.

**c) Transactions impliquant des régimes de retraite à prestations définies**

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2013, nous avons fourni des services de gestion et d'administration à nos régimes de retraite à prestations définies; les charges liées à ces services ont été établies selon la méthode du recouvrement des coûts et elles se sont chiffrées à 1 million de dollars (1 million de dollars en 2012).

**d) Transactions avec la coentreprise immobilière**

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2013, nous avons conclu des transactions avec la coentreprise immobilière, laquelle est une partie liée, comme il est décrit à la *note 17*.

## 24 informations financières supplémentaires

### a) État de la situation financière

(en millions)	Au 31 mars 2013	Au 31 décembre 2012
<b>Débiteurs</b>		
Créances clients	1 256 \$	1 261 \$
Montants courus à recevoir – clients	123	114
Provision pour créances douteuses	(42)	(44)
	1 337	1 331
Montants courus à recevoir – autres	171	210
Autres	2	–
	1 510 \$	1 541 \$
<b>Stocks<sup>1</sup></b>		
Appareils mobiles, pièces et accessoires	261 \$	307 \$
Autres	40	43
	301 \$	350 \$
<b>Créditeurs et charges à payer</b>		
Charges à payer	605 \$	611 \$
Paie et autres charges salariales connexes	233	332
Passif lié aux unités d'actions restreintes	41	34
	879	977
Dettes fournisseurs	399	423
Intérêts à payer	90	65
Autres	55	46
	1 423 \$	1 511 \$
<b>Facturation par anticipation et dépôts de clients</b>		
Facturation par anticipation	640 \$	627 \$
Comptes de report réglementaires	24	23
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	24	26
Dépôts des clients	32	27
	720 \$	703 \$
<b>Autres passifs non courants</b>		
Passif au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite	1 198 \$	1 415 \$
Autres	123	116
Passifs liés aux unités d'actions restreintes et aux droits différés à la valeur d'action	48	38
	1 369	1 569
Comptes de report réglementaires	52	60
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	49	51
Profit différé sur les transactions de cession-bail de bâtiments	2	2
	1 472 \$	1 682 \$

1. Le coût des biens vendus pour le trimestre clos le 31 mars 2013 était de 325 \$ (349 \$ en 2012).

## b) Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2013	2012
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles</b>			
Débiteurs		36 \$	18 \$
Stocks		49	83
Charges payées d'avance		(78)	(84)
Créditeurs et charges à payer		(70)	(11)
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir et à payer, montant net		282	360
Facturation par anticipation et dépôts de clients		17	8
Provisions		(6)	(16)
		<b>230 \$</b>	<b>358 \$</b>
<b>Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre</b>			
Ajouts d'immobilisations, excluant les licences de spectre			
Dépenses d'investissement			
Immobilisations corporelles	15	(378) \$	(369) \$
Immobilisations incorporelles	16 a)	(89)	(72)
		<b>(467)</b>	<b>(441)</b>
Éléments hors trésorerie compris dans les éléments précédents			
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes		(35)	(11)
		<b>(502) \$</b>	<b>(452) \$</b>
<b>Paiements en trésorerie au titre des acquisitions et placements connexes</b>			
Acquisitions et placements connexes	16 c)	(29) \$	(32) \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes		2	2
Variation des provisions non courantes connexes		1	–
		<b>(26) \$</b>	<b>(30) \$</b>
<b>Produit des cessions</b>			
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes			
		– \$	4 \$
<b>Dividendes versés aux détenteurs d'actions de participation</b>			
	12		
Dividendes de la période courante			
Déclarés		(209) \$	(387) \$
Payables à la fin de la période		209	387
		–	–
Dividendes déclarés à une période précédente et payables dans la période courante			
		(208)	(188)
		<b>(208) \$</b>	<b>(188) \$</b>
<b>Émission de titres de créance à long terme</b>			
Papier commercial de TELUS Corporation			
		580 \$	1 350 \$
<b>Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme</b>			
Papier commercial de TELUS Corporation			
		(651) \$	(1 092) \$
Autres			
		–	(300)
		<b>(651) \$</b>	<b>(1 392) \$</b>